

Recueil d'articles
Compendium

COVID-19 Impact Committee
Comité sur les impacts de la COVID-19
COVID-19 Impact Committee
Comité sur les impacts de la COVID-19
COVID-19 Impact Committee
Comité sur les impacts de la COVID-19
COVID-19 Impact Committee
Comité sur les impacts de la COVID-19







Fondation Pierre Elliott Trudeau Foundation
Recueil d'articles : Comité sur les impacts de la COVID-19
 Février 2021

Les bureaux de la Fondation se trouvent sur le territoire traditionnel des Kanien'kehá:ka (Mohawks), endroit qui sert depuis longtemps aux échanges entre diverses nations.

La Fondation Pierre Elliott Trudeau
 600—1980, rue Sherbrooke O.
 Montréal (QC) CANADA
 H3H 1E8

T : 514-938-0001

 @fdnPETF
 @fdn_pierre_elliott_trudeau
 @fondationtrudeaufoundation
 /company/fondation-trudeau-foundation

01. Préface par Pascale Fournier	01
02. Introduction par Mona Nemer	05
03. Membres du Comité sur les impacts de la COVID-19	09

Articles

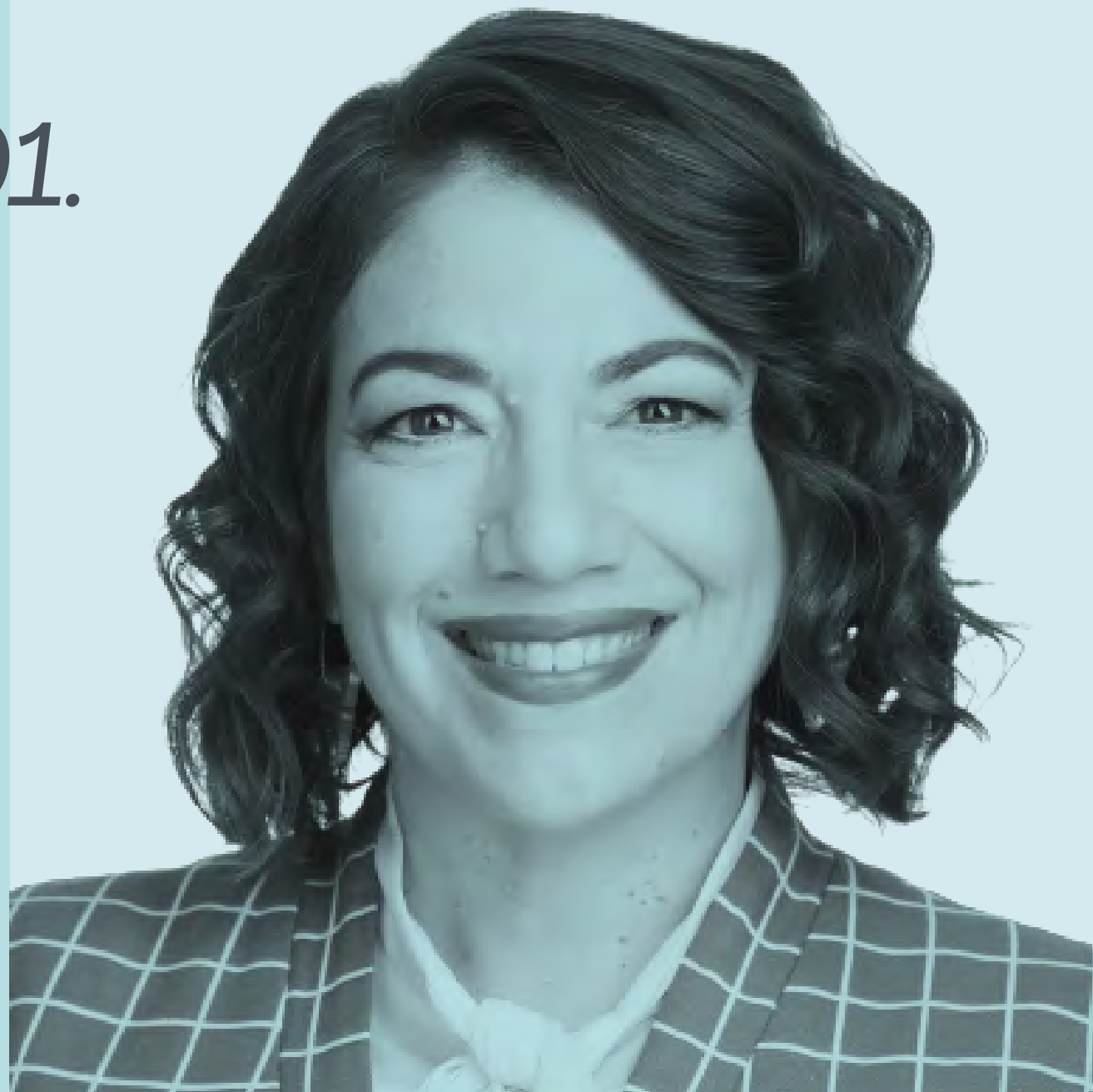
04. Santé publique	11
La reprise du sport devrait être une question de sécurité et non de trophées par Jocelyn Downie (publié le 6 juillet 2020)	13
La COVID-19 et les protocoles de triage par Jocelyn Downie and Cal DeWolfe (publié le 12 juillet 2020)	16
Histoire de la COVID-19 : de l'importance d'investir dans la santé publique par Steven J. Hoffman (publié le 22 juillet 2020)	19
Que les données relatives à la pandémie deviennent des enseignements par Eric M. Meslin (publié le 13 août 2020)	22

05. Inégalités sociales	25
Les impacts sociaux de la COVID : la duplicité du gouvernement en matière de racisme systémique par Cindy Blackstock (publié le 14 juin 2020)	27
Penser le monde d'après de façon plurielle et intersectionnelle par Carlo Handy Charles (publié le 21 juin 2020)	30
La pandémie a mis en évidence le traitement des nouveaux arrivants au Canada par Carlo Handy Charles (publié le 15 juillet 2020)	33
Protéger les droits humains au temps de la pandémie par Bernard Duhaime (publié le 9 août 2020)	36
Nous ne sommes pas tous dans le même bateau par Mohammad Karamouzian (publié le 29 juillet 2020)	39



06. Désinformation et mythe : la pandémie dans l'imaginaire collectif	43
On ne peut pas lutter contre la désinformation avec de la mauvaise science par Timothy Caulfield (publié le 28 juin 2020)	45
Infodémie sur la COVID-19 : pour une lutte efficace contre la désinformation par Timothy Caulfield (publié le 19 juin 2020)	48
Continuons à faire les sacrifices nécessaires – de plein gré par Vardit Ravitsky (publié le 5 août 2020)	52
07. Éthique et justice	55
Se frayer un chemin à l'aide de la science et de l'éthique par Vardit Ravitsky et Eric M. Meslin (publié le 19 juillet 2020)	57
Les impacts sociaux de la COVID19 : place à la solidarité d'après-crise par Vardit Ravitsky (publié le 7 juin 2020)	60
On ne peut plus ignorer la crise de la justice par La très honorable Beverley McLachlin (publié le 5 juillet 2020)	63
08. Conclusion par Vardit Ravitsky	67

COVID-19 Impact Committee
Comité sur les impacts de la COVID-19
COVID-19 Impact Committee
Comité sur les impacts de la COVID-19
COVID-19 Impact Committee
Comité sur les impacts de la COVID-19
COVID-19 Impact Committee
Comité sur les impacts de la COVID-19



Préface

Pascale Fournier Ad. E., Ph. D. Université Harvard

PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION
BOURSIÈRE 2003

Depuis mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a bouleversé d'innombrables aspects de nos existences, aussi bien au niveau individuel que sociétal. Or, le leadership est toujours d'une importance vitale en temps de crise. La pandémie a créé un besoin urgent de discussions publiques éclairées pour aider le public à mieux comprendre l'évolution de la situation.

Comité sur les impacts de la COVID-19

C'est dans cet esprit que la Fondation Pierre Elliott Trudeau a mis sur pied un comité pour étudier les impacts de la COVID-19. Composé de 12 membres – ancien.ne.s, boursiers, *fellows* et mentor.e.s de la Fondation – qui jouent un rôle de premier plan dans leurs champs respectifs, il a pour mandat de mobiliser et de renseigner le public sur les nombreux enjeux soulevés au cours de cette période. Ces experts ont notamment publié entre juin et août, dans *La Presse* et le *Toronto Star*, quelque 16 articles ayant pour but d'offrir au grand public une perspective sur la pandémie en lien avec l'expertise de chacun, de l'éthique à la santé mentale en passant par la désinformation scientifique et les expériences autochtones et migrantes.

Les quatre thèmes de la Fondation – les droits de la personne et la dignité humaine; la citoyenneté responsable; le Canada et le monde, et les populations et leur environnement naturel – sont d'une grande

pertinence dans le discours actuel et sous-tendent l'orientation des articles qui composent ce recueil.

Aperçu d'un phénomène complexe

Pour penser nos sociétés, pour appréhender la nécessité du débat, et bien sûr pour pouvoir se mettre à la place de l'autre, il est essentiel de combattre le manichéisme, la pensée binaire. Seule une approche intégrant la pensée complexe, qui sous-tend toute démarche interdisciplinaire, peut nous permettre de saisir les multiples dimensions des dynamiques en jeu. Ce mode de pensée est notamment basé sur une conceptualisation de l'ambivalence qui, selon le sociologue Edgar Morin, consiste notamment à « comprendre la complexité intrinsèque au cœur même de la science ».

L'incertitude qui caractérise toute l'année 2020 se fait ressentir dans toutes les sphères et dans tous les milieux, depuis le Parlement jusqu'aux laboratoires médico-pharmaceutiques en passant par les organismes caritatifs et les associations de bénévoles d'un bout à l'autre du pays. Elle est véhiculée aussi bien par les discours parfois contradictoire des gouvernements que par les conversations de cuisine. Il est frappant de constater tous les domaines que fragilise cette instabilité. Si la précarité économique s'est installée d'emblée, d'autres événements étaient plus difficiles

à prévoir, comme les effets de la distanciation sur la santé mentale des individus ou l'utilisation politique de la pandémie. Comme tout enjeu véritablement complexe, celui-ci a soulevé des courants, des tendances, des phénomènes de société que l'on croyait souterrains ou marginaux et les a intégrés à l'imaginaire collectif qui se tisse rapidement autour de la COVID-19.

Démocratisation du savoir et interdépendance

L'une des valeurs fondamentales sur lesquelles repose la mission de la Fondation est la démocratisation du savoir. Or, la désinformation – délibérée ou pas – et la méfiance à l'égard de la science et des scientifiques, qui avaient gagné du terrain au cours des dernières années, ont pris des proportions particulièrement inquiétantes en 2020.

Les événements qui se sont déroulés cette année autour de la violence, du racisme et de confrontations identitaires et culturelles ne peuvent pas être considérés comme étant simplement parallèles aux circonstances actuelles en santé publique. Ce sont des signes d'une faiblesse sociétale généralisée. Ils témoignent d'abord d'une grande difficulté à débattre en tant que société et d'un repli sur soi qu'amplifient les chambres d'écho des réseaux sociaux, mais aussi d'un ensemble de failles et de vulnérabilités exacerbé par la pandémie.

Ces phénomènes ont eux-mêmes souligné à gros traits notre interdépendance sociale, économique, culturelle et environnementale, tout comme la pandémie fait voir au grand jour l'aspect épidémiologique de cette dépendance mutuelle.

La Fondation s'engage entièrement à l'égard de la démocratisation et de l'implication du public et de la participation citoyenne dans l'avancement de nos sociétés. Les intellectuel.le.s, et en l'occurrence les membres du comité sur les impacts de la COVID-19, doivent s'inscrire dans cette démarche en favorisant la libre circulation de l'information et en partageant leurs réflexions avec le public. Ils prennent ainsi part au renforcement de l'esprit critique des individus et de la société, seule arme véritable pour combattre la désinformation et les préjudices qu'elle entraîne.

Chronologie d'un changement de société

Le propre d'une expérience de l'ampleur de cette pandémie est le changement continu en ce qui concerne l'information accessible et l'état des avancées scientifiques. Ces modifications, qu'elles prennent la forme de glissements de sens ou d'avalanches de nouvelles, entraînent à leur tour des modulations constantes dans les discours officiels et dans les perspectives et les réflexions collectives.

Par conséquent, toute réflexion sur la COVID-19 ne peut être qu'un *work-in-progress*. Ces textes doivent en réalité

être conçus comme des instantanés représentant des moments importants dans la chronologie de la pandémie et qui nous permettront, à long terme, de suivre la frise du temps de ce phénomène hors du commun et de remettre en contexte certains de ses développements.

Remerciements

Je remercie Vardit Ravitsky, présidente du Comité sur les impacts de la COVID-19, pour son leadership exceptionnel, ainsi que les membres du comité pour leur travail et leur engagement envers le grand public et la démocratisation du savoir. Par leurs articles, ces éminent.e.s universitaires ont apporté de l'information à notre savoir collectif, mais aussi au travail du comité. En effet, ces publications ont donné naissance à l'idée d'une Déclaration sur les enjeux sociaux et éthiques soulevés par la pandémie. Dans cette Déclaration, qui propose des bases sur lesquelles rebâtir des sociétés meilleures et plus justes après la pandémie, le comité s'adressera non seulement au grand public, mais aussi aux décideur.euse.s, au Canada comme partout dans le monde.



Pascale Fournier

Présidente et chef de la direction, Fondation Pierre Elliott Trudeau



Introduction

Mona Nemer

CONSEILLÈRE SCIENTIFIQUE EN CHEF DU CANADA

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES DEMANDES ET MISES EN NOMINATION DE LA FONDATION PIERRE ELLIOTT TRUDEAU

Comme la population canadienne l'a appris rapidement dès le mois de mars 2020, si la pandémie de COVID-19 est a priori un enjeu de santé, ses implications vont bien au-delà et affectent profondément nos habitudes de vie, ainsi que le fonctionnement de nos institutions et de notre société. Devant l'ampleur et la diversité des répercussions, les chercheurs et chercheuses d'une multitude de disciplines ont un rôle crucial à jouer pour développer et diffuser des connaissances et des analyses sur les effets de la pandémie. Comme le souligne Eric Meslin dans ce recueil¹, le savoir nous est indispensable, comme société, pour résoudre les problèmes engendrés ou exacerbés par la COVID-19, tout comme l'est la coopération entre spécialistes de différents domaines.

Je salue donc avec enthousiasme la publication, par les membres du comité sur les impacts de la COVID-19 de la Fondation Pierre Elliott Trudeau, des articles d'opinion réunis dans ce recueil. Leur contribution à la diffusion de connaissances et de perspectives éclairées au sein du grand public et auprès des décideurs et décideuses, est tout à fait remarquable. Ces articles illustrent bien le leadership que peuvent exercer les chercheurs, en sensibilisant

le public à des faits et des idées qui sont sous-représentés dans le discours populaire, et qui risqueraient autrement de rester dans l'ombre. Ce faisant, les participants de cette initiative favorisent la démocratisation du savoir, le dialogue social et un débat public enrichi, en plus de contribuer à orienter les solutions qui vont nous aider à sortir de la crise.

Ces interventions dans le débat public sont d'autant plus précieuses qu'elles jettent un éclairage sur les inégalités que la pandémie a mis en évidence, et mettent de l'avant des solutions qui tiennent compte du sort de tous et de toutes, en particulier des plus marginalisés et des plus vulnérables. Comme le soulignent certains des textes, bien que l'ensemble des Canadiens subissent les effets de la pandémie, celle-ci ne nous affecte pas tous de manière égale; les personnes qui, avant la pandémie, subissaient la marginalisation, la pauvreté et la discrimination sont celles qui tendent à souffrir le plus des conséquences de la COVID-19. Il est essentiel d'attirer l'attention sur cette réalité pour nous permettre de combler les failles de notre société.

Je félicite les membres du comité sur les impacts de la COVID-19 pour avoir mis en lumière des enjeux éthiques

¹ Eric M. Meslin, *Translating pandemic data into lessons learned*, *Toronto Star*, 13 août 2020.

dans la gestion de la pandémie. Tel que l'exprime l'une des contributions de ce recueil², la gestion de l'urgence sanitaire requiert de la part des décideurs de prendre en considération les données probantes fournies à la fois par les sciences biomédicales et les sciences sociales. Et la tâche est rendue d'autant plus complexe par l'arbitrage qui doit inévitablement être fait entre différentes valeurs qui peuvent entrer en conflit.

Mais les questions éthiques ne se posent pas seulement pour nos dirigeants et dirigeantes. Comme le rappelle avec justesse Vardit Ravitsky³, la lutte contre la pandémie nous met tous face à « l'impératif éthique de se soutenir mutuellement » et nous demande, au nom du bien commun, d'accepter des restrictions temporaires à notre liberté individuelle. Les choix éthiques en période pandémique ne peuvent être assumés entièrement par les autorités gouvernementales; chaque citoyen, chaque citoyenne doit faire sa part.

Par ailleurs, les changements au fonctionnement de nos institutions que la crise sanitaire a imposés, incluant à notre système de justice, tel qu'expliqué par la très honorable Beverley McLachlin⁴, offrent

l'opportunité de les moderniser, et d'y intégrer des solutions technologiques. L'auteure remarque également l'émergence d'une plus grande prise de conscience « du fait que les problèmes juridiques sont liés à d'autres problèmes tels que les maladies mentales, l'itinérance et les problèmes de santé ».

En définitive, en partageant avec la collectivité leur savoir et leurs points de vue sur les implications sociales et éthiques de la pandémie, les membres du comité sur les impacts de la COVID-19 de la Fondation Pierre Elliott Trudeau ont contribué, avec cette série de textes d'opinion, à l'édification d'une société plus informée et mieux outillée pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain.



Mona Nemer

Conseillère scientifique en chef du Canada

Présidente du Comité des demandes et mises en nomination de la Fondation Pierre Elliott Trudeau

² Vardit Ravitsky and Eric M. Meslin, *Se frayer un chemin à l'aide de la Science et de l'éthique*, *La Presse*, 19 juillet 2020.

³ Vardit Ravitsky, *Les impacts sociaux de la COVID-19 : place à la solidarité d'après-crise*, *La Presse*, 7 juin 2020; Vardit Ravitsky, *Let's continue to make the sacrifices we must make — willingly*, *Toronto Star*, 5 août 2020.

⁴ La très honorable Beverley McLachlin, *On ne peut plus ignorer la crise de la justice*, *La Presse*, 5 juillet 2020.

Découvrir

Inspirer

Avancer

03.

Membres du Comité sur les impacts de la COVID-19

MEMBRES DU COMITÉ SUR LES IMPACTS DE LA COVID-19

Remerciements

Nous remercions nos partenaires le *Toronto Star* et *La Presse* qui ont chacun publié, dans le cadre d'une série sur les effets sociaux à long terme de la pandémie, les articles rédigés par des membres du Comité sur les impacts de la COVID19 présentés dans ce recueil.

Nous remercions également les membres du Comité d'avoir consacré leur temps et leur savoir-faire à nous permettre de mieux comprendre la pandémie et ses implications dans divers aspects de notre société.



Vardit Ravitsky

Présidente du Comité et fellow 2020

Professeure titulaire, programme de bioéthique, École de santé publique, Université de Montréal



Cindy Blackstock

Mentore 2012

Directrice générale, Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada
Professeure adjointe, Université McGill



Nathalie Bondil

Mentore 2018

Vice-présidente, conseil d'administration du Conseil des arts du Canada



Timothy Caulfield

Fellow 2013

Professeur, Faculté de droit et École de santé publique, Université de l'Alberta



Carlo Charles

Boursier 2019

Candidat au doctorat, sociologie (Université McMaster) et géographie (Université des Antilles)



Jocelyn Downie

Fellow 2015

Professeure, Facultés de droit et de médecine, Université Dalhousie



Bernard Duhaine

Fellow 2017

Professeur de droit international, Université du Québec à Montréal



Steven J. Hoffman

Boursier 2012

Professeur de santé mondiale, droit et science politique, Université York



Mohammad Karamouzian

Boursier 2018

Candidat au doctorat, santé publique et populations, Université de la Colombie-Britannique



La très honorable Beverley McLachlin

Mentore 2020

Ancienne juge en chef de la Cour Suprême du Canada



Eric M. Meslin

Mentor 2020

Président et chef de la direction, Conseil des académies canadiennes



André Picard

Mentor 2018

Chroniqueur et journaliste en santé, *The Globe and Mail*



Santé publique
04.
Public Health



La reprise du sport devrait être une question de sécurité et non de trophées

Cet article a été publié dans le *Toronto Star* le 6 juillet 2020.

De nombreux Canadiens sont impatients de voir la reprise du sport professionnel et de haut niveau. Les athlètes, les entraîneurs et le personnel de soutien veulent reprendre l'entraînement, puis la compétition. Les personnes dont la subsistance dépend de la pratique du sport professionnel et de haut niveau souhaitent se remettre au travail. Le public aimerait pouvoir à nouveau encourager ses athlètes et ses équipes préférés.

Mais comment cette réouverture devrait-elle envisagée en pleine pandémie? Pour répondre à cette question, nous devons d'abord définir clairement les valeurs qui doivent guider la prise de décision.

Tout plan de retour au sport professionnel et de haut niveau doit d'abord et avant tout être

cohérent avec la santé publique et comprendre un engagement officiel à suivre ses directives.

Il doit également se faire de manière à protéger la santé des athlètes, des entraîneurs et du personnel de soutien. Les participants doivent être assurés que les organisations sportives prendront toutes les mesures raisonnables de réduction des risques.

La réouverture doit être envisagée dans une perspective de sécurité. Nous commençons à peine à réaliser l'ampleur de la violence et du harcèlement, principalement d'ordre sexuel, dans les sports. Si le retour au sport ne peut se faire en toute sécurité (par exemple, si les règles prescrivant que les mineurs soient accompagnés d'au moins deux adultes ne peuvent être respectées en raison des exigences de distanciation physique), il ne devrait pas être autorisé.



Jocelyn Downie

FELLOW 2015

PROFESSEURE, FACULTÉS DE DROIT ET DE MÉDECINE, UNIVERSITÉ DALHOUSIE

Publié dans :

TORONTO STAR

thestar.com

JOCELYN DOWNIE

La reprise doit également se faire dans l'optique d'un sport sain. Le Canada a pris des engagements internationaux pour garantir un sport sans dopage. Les tests de dépistage ont dû être interrompus, car ils ne pouvaient être effectués dans le cadre des restrictions de santé publique. La réouverture ne doit être entreprise que dans la mesure où elle se fait en conformité avec le Programme canadien antidopage.

Il faut aussi tenir compte de la valeur constitutionnelle d'égalité et de l'engagement du Canada en faveur de la non-discrimination. Certains athlètes, entraîneurs et membres du personnel de soutien sont plus vulnérables à la COVID-19 ou à des complications s'ils sont infectés. Comment peut-on les protéger?

« Il faut aussi tenir compte de la valeur constitutionnelle d'égalité et de l'engagement du Canada en faveur de la non-discrimination. Certains athlètes, entraîneurs et membres du personnel de soutien sont plus vulnérables à la COVID-19 ou à des complications s'ils sont infectés. »

Devraient-ils avoir accès à des installations où il n'y a pas ou peu

d'autres athlètes présents, même si cela réduit le nombre total d'heures d'entraînement pour tous les athlètes? Doit-on tenir compte d'un retour tardif à l'entraînement et à la compétition dans la sélection des équipes?



La valeur de la solidarité devrait aussi faire partie de tout plan de retour. Avec la pandémie de COVID-19, tous les Canadiens ont eu à faire des

sacrifices pour tenter de se protéger mutuellement et de protéger notre système de santé. Beaucoup ont souffert de ne plus pouvoir profiter des gymnases et d'autres installations sportives. À cause des exigences en matière de nettoyage et de distanciation physique, l'accès y sera forcément restreint.

Nous devons revoir certaines de nos présomptions passées concernant l'accès privilégié aux installations sportives. Ainsi, les athlètes professionnels et de haut niveau devraient-ils avoir accès en priorité aux installations plutôt que ceux qui en ont besoin pour de la rééducation? Devrait-on donner aux athlètes universitaires un usage exclusif des gymnases qui leur sont généralement réservés plutôt qu'aux étudiants dont la santé mentale et physique pourrait bénéficier d'un accès à ceux-ci?

Dans des conditions où il y a pénurie de tests, de produits et de services, les athlètes de haut niveau devraient-ils profiter en priorité des tests de dépistage de la COVID-19? Il est vrai qu'historiquement, l'accès aux installations, aux biens et aux services pour les athlètes professionnels et de haut niveau canadiens a été inégalement réparti. Mais aujourd'hui, dans un contexte de rareté croissante, comment devrions-nous percevoir le bien commun? Quelle est sa place par rapport à la recherche de médailles et à la participation à des championnats mondiaux?

Comme beaucoup de gens, je souhaite la reprise du sport professionnel et de haut niveau. J'aimerais voir l'équipe féminine canadienne de soccer sur le terrain, Bianca sur le court et entendre à nouveau « We the North ». Mais le plan pour y parvenir devrait être élaboré en gardant un œil non pas sur les prix, mais sur la garantie d'une réouverture sûre, saine, équitable et empreinte d'un engagement en faveur de la solidarité et du bien commun.

La COVID-19 et les protocoles de triage

Cet article a été publié dans *La Presse* le 12 juillet 2020.

Nous sommes peut-être à seulement quelques mois d'une « deuxième vague » de la COVID-19.

Dans les provinces, des décideurs politiques et des cliniciens travaillent d'arrache-pied pour préparer des protocoles de triage en soins intensifs éthiques et scientifiquement fondés, afin de parer au risque que le système de santé soit submergé par la demande de ressources.

Le Québec, en tant que seule province disposant d'un protocole de triage approuvé, est un leader à cet égard.

Le protocole du Québec possède des atouts que les autres provinces devraient imiter. Mais il présente aussi des faiblesses qui devraient être corrigées avant l'arrivée de la deuxième vague.

Comme la plupart des protocoles, le modèle québécois tente de maximiser le nombre de personnes qui survivront en suivant une formule utilitariste : tous les patients sont considérés, mais ils sont priorisés selon leur risque de mortalité à court terme. Les personnes dont le risque de mortalité à court terme est plus faible ont un niveau de priorité plus grand. Autrement dit, le plus grand nombre possible de patients est traité, mais à mesure que les ressources se raréfient, de plus en plus de patients à risque élevé de mortalité à court terme sont exclus des soins intensifs.

Contrairement à de nombreux autres protocoles, le protocole québécois évite une erreur scientifique en étant attentif aux spécificités de la COVID-19 (par opposition aux pandémies passées). Les premiers résultats de recherche suggèrent que les patients atteints du coronavirus



Jocelyn Downie

FELLOW 2015

PROFESSEURE, FACULTÉS DE DROIT ET DE MÉDECINE, UNIVERSITÉ DALHOUSIE

et Cal DeWolfe

Publié dans :



prennent plus de temps que la plupart des autres pour répondre aux traitements en soins intensifs. En plus, le « SOFA score », une méthode d'évaluation clinique souvent utilisée, pourrait ne pas être fiable pour évaluer le risque de mortalité lié à la COVID-19.

Deux erreurs à corriger

De nombreux protocoles internationaux – par exemple, ceux de l'Italie, de la Suisse et de New York – n'ont pas pris en compte ces caractéristiques récemment exposées de la COVID-19. Par conséquent, à ces endroits, on pourrait évacuer prématurément des patients, sur le point d'être guéris, de l'unité de soins intensifs. Ces patients capables de se rétablir pourraient se voir refuser des soins intensifs en raison d'une mesure d'évaluation peu fiable. Le coût humain potentiel d'une erreur scientifique est énorme. C'est un coût que le protocole du Québec évite en adoptant une procédure de réévaluation souple et en rejetant l'utilisation de l'évaluation SOFA.

« Ces patients capables de se rétablir pourraient se voir refuser des soins intensifs en raison d'une mesure d'évaluation peu fiable. Le coût humain potentiel d'une erreur scientifique est énorme. »

Cependant, d'un point de vue éthique, le protocole du Québec fait deux erreurs. Premièrement, il discrimine sur la base du handicap. Les critères d'éligibilité au stade de triage le plus extrême excluent les patients qui ont une déficience cognitive sévère due à une maladie progressive ou une incapacité fonctionnelle évaluée en fonction du score de fragilité clinique.



Le problème est que bien que ces critères soient corrélés à une espérance de vie réduite, ils ne sont pas nécessairement corrélés avec les taux de mortalité à court terme visés par le protocole. Une espérance de vie réduite ou une perception d'une qualité de vie sont des critères de triage très inappropriés et discriminatoires. Le protocole du Québec doit être explicite et fondé sur des données probantes pour garantir que le risque de mortalité à court terme est le seul critère de triage.

Deuxièmement, le protocole du Québec a l'effet secondaire plus subtil et insidieux de renforcer les stéréotypes et les préjugés qui alimentent le racisme, le classisme et d'autres formes de discrimination omniprésentes. Lorsque deux patients sont « à égalité » (présentent le même risque de mortalité à court terme), le protocole du Québec ne passe pas immédiatement à la loterie aléatoire. Il accorde la préférence aux patients qui ont le plus grand nombre d'années de vie restantes et la deuxième préférence aux travailleurs de la santé et des services sociaux. Ces bris d'égalité sont plus qu'arbitraires, ils sont discriminatoires.

Les populations incarcérées, handicapées, afro-canadiennes et autochtones du Canada ont une espérance de vie inférieure à la moyenne et sont sous-représentées parmi les travailleurs de la santé et des services sociaux, et surreprésentés parmi les autres travailleurs essentiels. Si une contrepartie pour le service essentiel des travailleurs de la santé peut donner un certain sentiment de justice brutale, elle dévalorise les services essentiels fournis par de nombreux travailleurs de soins de longue durée, des épiceries, des transports et de la construction, pour n'en nommer que quelques-uns. Ce critère inclut les travailleurs de la santé qui peuvent ne pas être exposés à un risque accru de la COVID-19 et exclut les travailleurs essentiels non liés à la santé qui sont exposés à un risque plus élevé.

Le Québec devrait continuer son leadership sur la question du triage et modifier son protocole. Il devrait supprimer les critères de triage discriminatoires et opter pour une loterie aléatoire entre des patients présentant un risque égal de mortalité à court terme. Elle pourra alors servir les Québécois en fournissant un outil cliniquement et éthiquement défendable et servir de modèle pour les provinces et territoires qui n'ont pas encore, mais devraient avoir, un protocole.

Histoire de la COVID-19 : de l'importance d'investir dans la santé publique

Cet article a été publié dans le *Toronto Star* le 22 juillet 2020.

« ATTENTION!!! » C'est ce qui est écrit à la première page de la populaire série de livres pour enfants *Choisis ta propre aventure*. « C'est à toi de choisir ce qui se passe dans cette histoire. »

Tout comme dans les livres *Choisis ta propre aventure*, nos vies pendant la COVID-19 sont des histoires qui s'écrivent à mesure, et nos décisions — tant individuelles que collectives — pourraient mener à divers résultats inconnus. Bien que nous ayons tous à prendre des décisions difficiles, personne n'est plus conscient des conséquences de des leurs que les responsables de la santé publique qui sont aux prises avec une menace inconnue dans des circonstances en constante évolution.

Dans l'idéal, les responsables de la santé publique auraient accès à toutes les informations nécessaires pour faire le choix « juste », mais ils doivent souvent agir dans des délais très courts. Ainsi, des questions subsistent encore sur le rôle que jouent les enfants dans la transmission de la COVID-19, et pourtant, la plupart des provinces ont fermé les écoles avant les vacances de mars. En l'absence d'informations parfaites, les responsables de la santé publique ont préconisé la prudence. On a fermé les écoles, ce qui a réduit la propagation de la COVID-19, mais a également perturbé l'éducation de millions d'élèves ainsi que l'horaire de travail de leurs parents.

Nos politiques et nos actions doivent évoluer à mesure que nous comprenons mieux la COVID-19. À titre d'exemple, notre perception



Steven J. Hoffman

BOURSIER 2012

PROFESSEUR DE SANTÉ MONDIALE, DROIT ET SCIENCE POLITIQUE, UNIVERSITÉ YORK

Publié dans :

TORONTO STAR

thestar.com

STEVEN J. HOFFMAN

de la valeur du masque a changé. Avant d'être conscientes de la transmission présymptomatique ou asymptomatique, les autorités n'encourageaient pas le port du masque. On craignait qu'en le portant, on ne se sente protégé, et que cela nuise aux efforts de distanciation physique. Si un masque de qualité non médicale ne protège pas de la COVID-19, nous savons qu'il peut en limiter la propagation. Il est donc nécessaire de réfléchir à la meilleure utilisation du masque dans les lieux publics.

Modifier les recommandations n'est pas un signe de faiblesse ou d'indécision. Cela signifie plutôt que nos responsables de la santé publique réagissent aux informations les plus récentes et se basent sur elles.

Les preuves scientifiques ne sont qu'un parmi les facteurs qui influencent les décisions politiques. Nos responsables de la santé publique doivent aussi tenir compte des points de vue des différents intervenants, des valeurs des citoyens, des coûts et de la faisabilité de leur mise en œuvre. Bien qu'il n'existe aucune preuve permettant de prédire l'efficacité de la fermeture des frontières pour freiner la COVID-19, la demande du public, les pressions des provinces et les fermetures de frontières dans le monde entier ont conduit le Canada à interdire l'entrée au pays à la plupart des ressortissants étrangers. C'est un exemple de la pression énorme à laquelle les gouvernements sont

confrontés et de leur désir d'agir selon les besoins et les attentes des citoyens.



De plus, les systèmes de données déterminent l'efficacité avec laquelle nous pouvons répondre aux urgences de santé publique. Au Canada, la collecte de données est limitée par l'infrastructure existante et les délais liés au partage entre les différentes juridictions. Les décisions fondées sur les informations sont d'autant moins faciles que les données sur la santé sont rarement disponibles en temps réel, ce qui rend délicates les prises de décisions, même celles qui semblent évidentes.

Dans de nombreuses régions du Canada, les premiers tests de diagnostic de la COVID-19 n'étaient offerts qu'à un petit groupe de personnes, celles qui avaient récemment voyagé ou qui avaient été en contact avec un cas confirmé. Les renseignements sur la race, le statut

STEVEN J. HOFFMAN

socio-économique et d'autres facteurs importants n'ont pas été collectées de façon systématique. Le nombre limité de tests a probablement retardé la confirmation d'une transmission communautaire. Grâce à de meilleures capacités de dépistage, nous détenons aujourd'hui davantage d'informations sur la prévalence de la maladie, la manière d'atténuer et de contenir sa propagation, et sur l'impact de la race et du statut socio-économique sur le niveau de risque.

En d'autres termes, la prise de décision pendant une pandémie est très complexe, et nous ne pouvons pas recommencer du début si la fin ne nous plaît pas.

« Les preuves scientifiques ne sont qu'un parmi les facteurs qui influencent les décisions politiques. Nos responsables de la santé publique doivent aussi tenir compte des points de vue des différents intervenants, des valeurs des citoyens, des coûts et de la faisabilité de leur mise en œuvre. »

Un financement adéquat des systèmes de santé publique et de la recherche constitue le meilleur outil pour éclairer les décisions et garantir des réponses efficaces à une pandémie. Pour cela, il faut disposer de professionnels de la

santé publique, de bonnes capacités de laboratoire, d'efforts de prévention en amont, d'infrastructures de données et d'une recherche sur ce qui fonctionne, pour qui et comment.

Pourtant, si nous avons renforcé nos systèmes de santé publique après l'épidémie de SRAS de 2003, plusieurs provinces ont réduit récemment leurs efforts, ce qui nous a tous rendus plus vulnérables à la pandémie de COVID-19 que nous aurions dû l'être.

Si la COVID-19 nous apprend quelque chose, c'est que les sociétés du monde entier ont chroniquement sous-investi dans la santé publique. La bonne nouvelle, c'est que nous décidons chaque année de l'importance de la santé publique dans le cadre des processus budgétaires annuels de nos gouvernements. Cela signifie qu'il est encore temps de faire marche arrière et de modifier l'histoire avant que la prochaine pandémie n'arrive.

Que les données relatives à la pandémie deviennent des enseignements

Cet article a été publié dans le *Toronto Star* le 13 août 2020.

On peut tirer des leçons des catastrophes et des tragédies : les hôpitaux réalisent des revues de mortalité et de morbidité pour comprendre les décès inattendus; les autorités responsables des transports envoient des équipes pour comprendre les accidents d'avions ou de trains; les agences de protection de l'environnement étudient les déversements et les invasions.

Dans chacun de ces cas, on cherche à déceler les erreurs commises, à trouver éventuellement des responsables et, souvent, à recommander des changements politiques ou de pratique qui empêcheront qu'un tel événement se reproduise ou en réduiront les risques. Certaines de ces recommandations

sont formulées sous forme de « leçons à tirer ».

On peut dire que nous en sommes depuis plusieurs semaines au stade de tirer les leçons de la COVID-19. De nombreuses évaluations sont en cours et d'autres sont à venir, ce qui indique l'existence d'une volonté d'apprendre. Mais apprendre quelque chose n'est pas la même chose que d'appliquer ce qu'on a appris.

Il y a moins de six mois, la COVID-19 et le coronavirus qui en est responsable étaient des mystères. Les scientifiques ont percé plusieurs secrets du virus à une vitesse impressionnante, que ce soit la forme des protéines de spicule sur son enveloppe extérieure ou le temps pendant lequel les gouttelettes aérosolisées qui le contiennent restent dans une pièce après un éternuement.



Eric M. Meslin

MENTOR 2020

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

Publié dans :

TORONTO STAR

thestar.com

Les épidémiologistes en savent plus sur les effets de la maladie sur les différents groupes d'âge, les groupes racisés, les communautés autochtones, les prisonniers et les résidents des maisons de retraite. Les professionnels de la santé en savent plus sur les médicaments qui peuvent être efficaces, et les chercheurs, sur ceux qui ne le sont pas.

Nous en découvrirons davantage au fil du temps : les écoles connaîtront les effets du retour en classe; les gouvernements en sauront plus sur leurs programmes de soutien économique; les entreprises en apprendront sur les dépenses des consommateurs et la résilience de la chaîne d'approvisionnement; et (avec un peu de chance) nous découvrirons le niveau d'efficacité des vaccins.

Mais, si l'histoire est un guide, il faudra attendre la prochaine pandémie pour évaluer les leçons qui ont été retenues et ce qui a été mis en œuvre pour réduire l'impact d'une future pandémie. Nous comprenons qu'il est difficile d'apporter des transformations durables dans une société pluraliste. Les priorités changent, les budgets changent, ainsi que les engagements politiques.

Nous reconnaissons qu'il y a une différence entre la collecte de données, leur organisation en informations compréhensibles et leur transposition en connaissances nécessaires à l'élaboration d'une politique éclairée. Les données probantes peuvent orienter les

politiques, mais les valeurs éthiques et sociales influencent leur rythme d'instauration et leur portée. Il n'est pas facile de trouver un juste équilibre.

« Si l'histoire est un guide, il faudra attendre la prochaine pandémie pour évaluer les leçons qui ont été retenues et ce qui a été mis en œuvre pour réduire l'impact d'une future pandémie. »



La COVID-19 ne touche pas seulement notre système de santé, mais aussi l'emploi, le commerce, la sécurité alimentaire, les voyages, la protection de l'environnement, le commerce international, la sécurité publique, les affaires étrangères, les transports et bien d'autres domaines. Il n'existe pas d'enseignement unique applicable à tous les secteurs, ce qui risque d'empêcher la mise en œuvre de changements systémiques.

Ces obstacles peuvent être décourageants, mais ils n'ont pas à l'être.

La COVID-19 est sans doute un problème complexe, mais les spécialistes des sciences de la santé, des sciences de la nature, des sciences sociales, des sciences humaines et de l'ingénierie « travaillent sur le problème ». C'est aussi le cas des organismes publics, des groupes de pression et des citoyens préoccupés par la situation. En tirant parti de la réflexion collective, nous pouvons réduire l'écart entre ce qui est connu et ce qui ne l'est pas. Nous ne devons pas être sceptiques quant à l'apport de la connaissance dans le règlement des problèmes sociaux les plus difficiles. Il s'agit d'une ressource qu'il faut exploiter à tout prix.

Personne ne peut être expert en tout. Ce n'est pas tout le monde qui lit la littérature scientifique dans sa forme originale, les plans de relance économique en détail ou les évaluations des données des essais

cliniques pour juger de la qualité d'un vaccin. Il est déprimant de voir la désinformation se propager plus vite que le virus, mais on peut toujours compter sur des intermédiaires de confiance, des collègues, des médias et d'autres pour diffuser des informations exactes. Le mot clé est la confiance. La pandémie est une étude de cas qui nous apprend à faire confiance à ceux qui en savent plus que nous. C'est peut-être un des enseignements les plus difficiles à retenir.

Il est frustrant de voir les politiques changer : non aux masques, oui aux masques; entreprises s'ouvrant dans une province, mais pas dans une autre; école à temps plein, école en ligne. Cela donne le sentiment qu'on fonctionne sur la basse d'essais et erreurs, d'improvisations et, pire encore, qu'il s'agit là d'une méthode de gouvernance qu'il ne faudrait jamais répéter. Mais nous ne devons pas céder au cynisme. Une plus grande transparence entourant la prise de décisions peut réduire l'impression d'arbitrarité. Commençons par présumer que les décisions politiques sont motivées par l'intérêt général.

La COVID-19 peut nous dispenser de nombreux enseignements.

05. Inégalité sociale
Social Inequalities



Les impacts sociaux de la COVID : la duplicité du gouvernement en matière de racisme systémique

Cet article a été publié dans *La Presse* le 14 juin 2020.

Le gouvernement canadien fait preuve de duplicité lorsqu'il s'agit de racisme systémique. Il appelle à l'éradication de toutes formes de racisme, tout en le perpétrant à grande échelle contre les Premières Nations et d'autres groupes.

Depuis que la pandémie a commencé à ravager la vie de nombreux Canadiens, le Trésor national a débloqué des milliards de dollars pour apporter un soutien économique et social indispensable. Cela a poussé ma mère, qui a vécu la dépression et la Seconde Guerre mondiale, à se demander « d'où vient cet argent et pourquoi il n'est pas apparu lorsque les Premières Nations ont réclamé de l'eau potable et des services égaux pour les enfants et les familles ».

Pendant des décennies, le gouvernement fédéral a utilisé le prétexte du manque de ressources lorsqu'il était confronté à des preuves évidentes de son financement inéquitable des services publics dans les réserves. Cela a eu de mauvaises conséquences socio-économiques, éducatives et sanitaires pour des peuples des Premières Nations. En 2016, le Tribunal canadien des droits de l'homme a estimé que le sous-financement des services à l'enfance des Premières Nations dans les réserves constituait une discrimination raciale et a ordonné qu'il y soit mis fin. Neuf ordonnances de non-conformité ont suivi, y compris une décision de 2019 qui a conclu que la discrimination raciale de plus de 165 000 enfants des Premières Nations dans les réserves continue au Canada et que



Cindy Blackstock

MENTORE 2012

DIRECTRICE GÉNÉRALE,
SOCIÉTÉ DE SOUTIEN À
L'ENFANCE ET À LA FAMILLE
DES PREMIÈRES NATIONS
DU CANADA

PROFESSEURE ADJOINTE,
UNIVERSITÉ MCGILL

Publié dans :



CINDY BLACKSTOCK

c'était « un scénario catastrophe » lié à la mort d'enfants et à la séparation inutile de milliers de familles.

Ce litige a traîné en longueur pendant 13 ans, alors que le Canada luttait bec et ongles contre la demande d'égalité pour les enfants des Premières Nations, en s'appuyant souvent sur des formalités juridiques pour se protéger, en même temps qu'il déplorait son rôle dans les écoles résidentielles et le *scoop* des années 60. Plusieurs décisions juridiques liées à son non-respect sont actuellement en cours. Je me demande ce que le gouvernement du Canada a réellement appris de son rôle dans les écoles résidentielles.

Confronté à une pression publique croissante, mais souvent de courte durée, le gouvernement fédéral s'appuie sur sa stratégie pour fournir un certain financement afin de remédier à l'inégalité, mais pas suffisamment pour y mettre fin. En attendant, il appelle les Premières Nations à « être patientes » et à apprécier les « bons premiers pas » que le gouvernement fait pour « combler le fossé ».

Le gouvernement affirme que mettre fin à l'inégalité est « complexe », mais n'explique pas comment il a réussi à obtenir une équité de base pour les autres au Canada.

Cette complaisance à l'égard de l'« égalité partielle » a des conséquences toxiques. Le sous-financement est si grave que les Premières Nations sont parmi les plus

exposées au risque de la COVID-19 et les moins préparées à y faire face. Il est difficile de se laver les mains quand on n'a pas l'eau du robinet ou d'être en distanciation physique quand on est dans des maisons surpeuplées.

Le premier ministre Trudeau a admonesté à juste titre le racisme aux États-Unis la semaine dernière et s'est agenouillé lors d'une manifestation de Black Lives Matter à Ottawa. Mais il a refusé de commenter le fait qu'un homme inuit ait été renversé par un véhicule de la GRC puis plaqué par cinq officiers, alors qu'il ne présentait aucune menace évidente pour le public ou la police. Son gouvernement a également utilisé la COVID pour reporter à une date ultérieure inconnue la réponse qu'il avait prévue à l'enquête nationale sur les femmes et les filles indigènes assassinées et disparues.

« Le sous-financement est si grave que les Premières Nations sont parmi les plus exposées au risque de la COVID-19 et les moins préparées à y faire face. »

Pendant ce temps, des femmes et des filles des Premières Nations, métisses et inuites continuent de disparaître. La semaine dernière, Chantel Moore, une femme des Premières Nations âgée de 26 ans, a été tuée par la police au Nouveau-Brunswick lors

d'un « contrôle de bien-être ». Le premier ministre du Canada a fait des remarques générales sur le racisme, mais n'a pas mis en œuvre des solutions disponibles pour remédier au fait que les peuples autochtones sont le groupe le plus susceptible de mourir lors des fusillades policières au Canada.

Des politiciens comme François Legault, Doug Ford et Jason Kenney refusent de reconnaître qu'il existe un racisme systémique au Canada. Ils minimisent le rôle que jouent leurs gouvernements dans sa perpétuation. Par exemple, en 2019, la commission Viens sur les allégations d'inconduite policière envers les femmes autochtones du Québec a publié son rapport concluant à une discrimination systémique. L'Assemblée nationale a présenté ses excuses aux peuples autochtones, puis a contesté légalement une loi qui pourrait confirmer la compétence des services de protection de l'enfance autochtones. Entre-temps, la grande majorité des recommandations de la commission Viens n'ont pas été mises en œuvre et les femmes et les filles autochtones du Québec continuent de souffrir.

Les protestataires aux États-Unis et dans le monde entier s'élèvent à juste titre contre le racisme systémique. J'espère qu'ils réussiront et que les Canadiens qui ont applaudi le premier ministre ont dépassé le stade de la rhétorique pour confronter le racisme

systématique et étatique au Canada. Le soutien financier du gouvernement fédéral pour la COVID montre clairement qu'il a toujours été possible pour le gouvernement de mettre fin à sa discrimination raciale contre les Premières Nations. Il est temps que le public rappelle aux politiciens que si vous vous mettez à genoux contre le racisme, vous devez cesser de le perpétrer.



Penser le monde d'après de façon plurielle et intersectionnelle

Cet article a été publié dans *La Presse* le 21 juin 2020.

Depuis le début de la pandémie, nous avons constaté comment les inégalités multidimensionnelles qui existaient déjà dans le monde ont été mises à nu par la COVID-19. Alors que les disparités ethnoraciales et d'âge sont la cause directe d'un grand nombre de décès liés au coronavirus en Amérique du Nord, le statut d'étranger des résidents temporaires tels que les travailleurs agricoles migrants, les anges gardiens et les étudiants étrangers a exposé leur situation précaire au Canada et au Québec, tout en limitant leur accès aux mesures de secours qui sont disponibles pour les citoyens canadiens et les résidents permanents du Canada.

S'il y a une leçon à tirer jusque là, c'est que ces inégalités, qui sont structurelles et systémiques, nécessitent que nos gouvernements et sociétés civiles adoptent une vision

plurielle et intersectionnelle pour penser le monde post-pandémique.

Vision étatique plurielle de nos politiques publiques

Une vision plurielle du monde – basée sur une pluralité de façons de penser et d'agir – doit reconnaître la façon dont les disparités socioéconomiques et politiques entre des pays à fort revenu, comme le Canada, et d'autres pays à revenu faible et intermédiaire, structurent leur vulnérabilité et leur réponse face à la pandémie de COVID-19.

Une vision plurielle du monde doit aussi tenir compte de l'effet dévastateur des politiques d'immigration d'État, telles que les expulsions et le traitement différentiel, voire inhumain, des résidents temporaires, des demandeurs d'asile et d'autres personnes migrantes dans la lutte contre la propagation du virus.



Carlo Handy Charles

BOURSIER 2019

CANDIDAT AU DOCTORAT, SOCIOLOGIE (UNIVERSITÉ MCMASTER) ET GÉOGRAPHIE (UNIVERSITÉ DES ANTILLES)

Publié dans :



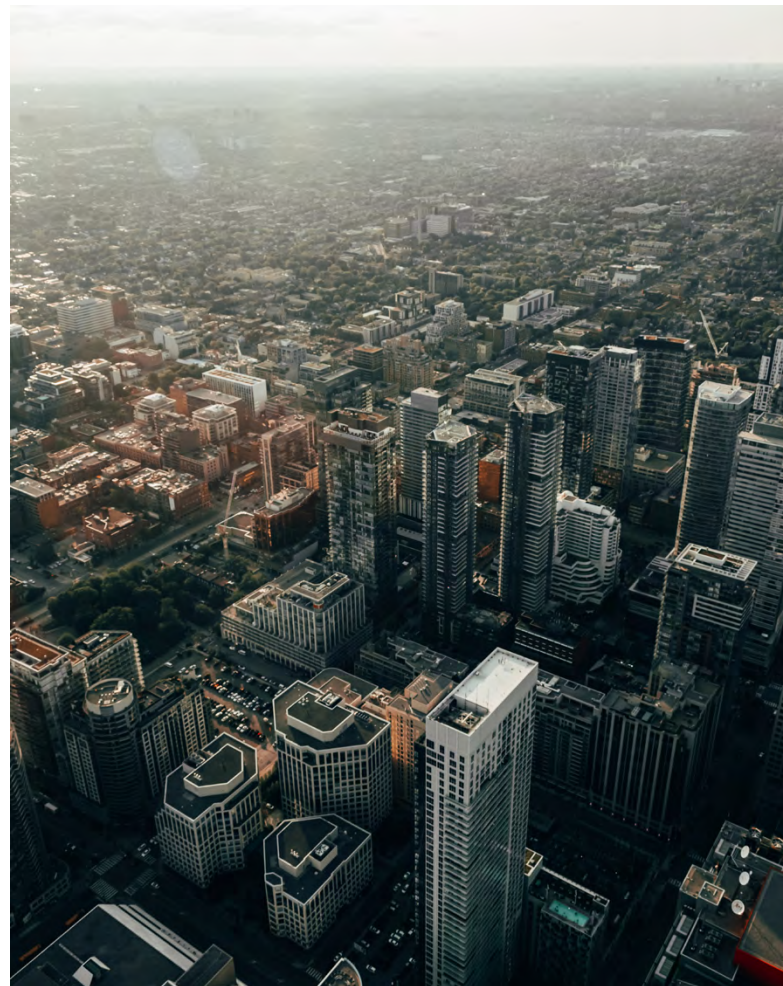
« Une vision plurielle du monde – basée sur une pluralité de façons de penser et d’agir – doit reconnaître la façon dont les disparités socioéconomiques et politiques entre des pays à fort revenu, comme le Canada, et d’autres pays à revenu faible et intermédiaire, structurent leur vulnérabilité et leur réponse face à la pandémie de COVID-19. »

En effet, le confinement forcé des personnes étrangères dans les avions lors des expulsions ou dans les fermes agricoles dans des conditions inhumaines est l’un des axes que les États doivent repenser dans leurs mesures de réponse aux pandémies.

Par ailleurs, les États dont le passé impérialiste et colonialiste continue d’avoir des répercussions néfastes sur leurs anciennes colonies devenues « indépendantes », à l’instar d’Haïti, doivent reconsidérer leurs relations internationales et leurs politiques étrangères à l’égard de ces pays.

Pour faire face aux enjeux post-pandémiques, il faudrait reconsidérer ces relations politiques internationales et repenser les normes et structures actuelles de gouvernance de l’économie globale à l’échelle régionale

et nationale. Tout cela, en luttant contre des pratiques qui violent les droits des personnes mises en situation de marginalisation, telles que les migrants et les personnes racisées noires, par exemple.



Réponse intersectionnelle de la société civile

La vision plurielle de l’État doit être accompagnée d’une réponse intersectionnelle de nos sociétés civiles, s’inscrivant dans le cadre d’une citoyenneté responsable. Cela est impératif pour comprendre comment nos caractéristiques

sociodémographiques telles que la « race », le revenu, le genre, la sexualité, la nationalité, le type d’emploi, le lieu de résidence, la langue parlée, l’affiliation politique, entre autres, conditionnent nos perceptions du monde ainsi que nos actions en tant que citoyens.

Une telle réponse sera vitale pour rendre nos États responsables de leurs promesses de changements post-pandémiques.

En effet, l’histoire humaine nous a montré que les transformations sociales ne viennent pas seulement de la promulgation de nouvelles lois et de politiques publiques, mais aussi d’un changement culturel profond des façons de penser, de faire et d’agir au sein de la société civile.

Sans un changement culturel profond de nos habitudes et une ouverture d’esprit pour adapter nos actuelles perceptions et actions au monde pluriel et multiculturel dans lequel nous vivons, nos tentatives de transformation sociale après la pandémie de COVID-19 sont vouées à l’échec. À titre d’exemple, les récents meurtres de personnes noires et autochtones par des policiers blancs américains et canadiens nous montrent comment les séquelles du système raciste de ségrégation entre les Blancs et les Noirs, ainsi que les autochtones, tuent nos populations non blanches à un rythme frénétique.

Pour répondre aux grands défis post-pandémiques, l’heure n’est plus à la tenue de discours politiquement

corrects par nos gouvernements et institutions de la société civile qui n’aboutissent à aucune action concrète. Dans les changements post-pandémiques, on doit rigoureusement et scientifiquement confronter les discours visant à nier les conditions structurelles et systémiques qui marginalisent certaines catégories de nos populations, notamment les Noirs et les autochtones. On doit aussi montrer comment ces discours privilégient le statut et les conditions de vie d’autres catégories de personnes, en l’occurrence les classes dirigeantes blanches.

À cet égard, la période post-pandémique ne doit pas être encombrée de décisions palliatives temporaires, mais de changements structurels et systémiques. Notre réponse post-pandémique doit céder la place à des conversations inconfortables sur le racisme systémique et institutionnel, tel que le racisme anti-noir, qui imprègne les différents aspects de nos vies de citoyens.

Pour apporter des changements concrets dans le monde, il est temps que nos gouvernements et sociétés civiles aient le courage de regarder nos passés historiques – et présent – marqués par la colonisation, l’extraction de biens et de terres, l’oppression, l’exclusion et la marginalisation de certains groupes au profit d’autres. Cela est une condition sine qua non pour la mise en place de valeurs de vivre ensemble, de justice et de réconciliation.

La pandémie a mis en évidence le traitement des nouveaux arrivants au Canada

Cet article a été publié dans le *Toronto Star* le 15 juillet 2020.

La crise sans précédent déclenchée par la COVID-19 a révélé les multiples inégalités qui structurent la société canadienne et bien d'autres pays dans le monde. Au Canada, la pandémie a causé la mort de milliers de personnes âgées, noires et à faible revenu, et a touché un grand nombre d'immigrants racisés, de demandeurs d'asile et de travailleurs agricoles saisonniers venant de l'étranger.

Si beaucoup de citoyens canadiens et de résidents permanents ont pu profiter des programmes gouvernementaux visant à atténuer les conséquences socio-économiques de la pandémie, le statut temporaire

des travailleurs et étudiants étrangers a aggravé leur précarité en limitant leur accès aux programmes d'aide.

L'exclusion des travailleurs étrangers temporaires des programmes gouvernementaux et le nombre de morts de la COVID-19 parmi les ressortissants étrangers racisés ternissent la réputation du Canada en tant que leader mondial en matière de réinstallation des immigrants et des réfugiés.

Le contexte difficile causé par la COVID-19 offre toutefois aux Canadiens l'occasion de réfléchir à ce que signifie l'inclusion sociale, économique et politique des immigrants, des réfugiés et des résidents temporaires dans l'économie canadienne qui repose en partie sur l'immigration. Les



Carlo Handy Charles

BOURSIER 2019

CANDIDAT AU DOCTORAT, SOCIOLOGIE (UNIVERSITÉ MCMASTER) ET GÉOGRAPHIE (UNIVERSITÉ DES ANTILLES)

Publié dans :

TORONTO STAR

thestar.com

décideurs et la société civile devraient réexaminer la manière dont les nouveaux arrivants s'intègrent au Canada, pays qui dépend d'un flux continu d'immigrants pour sa stabilité et sa croissance économiques.

« L'exclusion des travailleurs étrangers temporaires des programmes gouvernementaux et le nombre de morts de la COVID-19 parmi les ressortissants étrangers racisés ternissent la réputation du Canada en tant que leader mondial en matière de réinstallation des immigrants et des réfugiés. »

Les inégalités sociales, économiques et politiques qui affectent l'intégration des immigrants, réfugiés et résidents temporaires nécessitent que les gouvernements et la société civile adoptent une vision pluraliste et intersectionnelle pour se pencher sur l'immigration dans le monde post-pandémique.

Une vision pluraliste de l'immigration — fondée sur une pluralité de façons de penser — devrait combiner une approche descendante pour les politiques d'immigration et des

consultations ascendantes auprès des immigrants, des réfugiés et des organismes de réinstallation. Cette vision donnera aux décideurs politiques et à la société civile l'occasion de concevoir l'intégration sociale des nouveaux arrivants au Canada au-delà de leur avantage économique pour le pays. Elle permettra de répondre aux préoccupations des immigrants et des réfugiés concernant les liens et les risques sociaux, la stigmatisation et les répercussions socio-économiques pendant la pandémie.



Pour cela, les décideurs doivent reconsidérer l'exclusion des étudiants et des travailleurs étrangers temporaires des mesures d'aide gouvernementales, d'autant plus que nombre d'entre eux ont fait partie des travailleurs essentiels pendant la pandémie.

Les décideurs devraient réévaluer le traitement à part, voire inhumain, des demandeurs d'asile au Québec, des travailleurs agricoles saisonniers en Ontario et des sans-papiers emprisonnés dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus. Il est essentiel de se pencher sur le confinement forcé des étrangers sur des fermes dans des conditions inhumaines.

Cette vision pluraliste sera également importante pour mettre en œuvre des mesures visant à pallier la non-reconnaissance des titres de compétences étrangers et l'exigence d'une « expérience canadienne » qui ont limité les nouveaux arrivants dans leur capacité à trouver un emploi avant la pandémie de COVID-19.

Une vision intersectionnelle de l'immigration est essentielle pour comprendre comment la vie, les possibilités et situations d'emploi, ainsi que la santé mentale et physique des immigrants et des réfugiés au Canada sont influencées par des caractéristiques sociodémographiques telles que la « race », le revenu, le sexe, la sexualité, la nationalité, l'emploi, le lieu de résidence, la langue, l'affiliation politique et bien d'autres éléments.

Cette vision sera indispensable pour la société civile afin de s'assurer que les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux tiennent leurs promesses de changements post-pandémiques. L'histoire de l'humanité nous a

montré que les changements sociaux ne découlent pas seulement de la promulgation de nouvelles lois et politiques publiques, mais aussi d'une profonde transformation culturelle dans les modes de pensée et les comportements de la société civile.

Une partie de la transformation de la société civile nécessite que les Canadiens reconnaissent que les immigrants, les réfugiés et les autres résidents temporaires ont été des héros de la pandémie et que leur contribution s'est avérée vitale à l'économie et à la main-d'œuvre canadiennes pendant cette crise.

Des consultations ascendantes avec les immigrants et les réfugiés permettront aux législateurs d'examiner comment les inégalités sociales, économiques et politiques ont affecté la vie des résidents temporaires et permanents du Canada. Ces consultations seront l'occasion d'inclure leur expérience dans l'élaboration de la politique d'immigration canadienne.

L'immigration étant vitale pour le Canada, le pays doit continuer à garantir des conditions de vie décentes à ses ressortissants étrangers qui ont contribué à sa croissance et à sa stabilité économiques à hauteur de milliards de dollars par année.

Protéger les droits humains au temps de la pandémie

Cet article a été publié dans *La Presse* le 9 août 2020.

Il est crucial que nos sociétés procèdent à une sérieuse autocritique relative au respect des droits humains en ce contexte de pandémie. Il serait simpliste de prétendre que les manquements des autorités étaient inévitables dans les circonstances.

L'obligation de garantir le droit à la santé

Les États doivent respecter et garantir les droits humains pour tous, y compris en situation d'urgence, comme le prévoient divers instruments juridiques internationaux. Ils ont par exemple l'obligation d'assurer l'exercice effectif du droit à la santé. Bien que celle-là soit progressive et puisse être sujette à certaines restrictions, y compris en fonction des ressources disponibles, les autorités doivent néanmoins adopter les mesures immédiates nécessaires pour assurer la

meilleure jouissance possible de ce droit.

Les jugements récents de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, le tribunal international des droits humains pour les Amériques, sont très instructifs à cet égard et nous rappellent que les États doivent organiser et assurer des services de santé de façon à préserver la dignité et l'autonomie des patients, réduire l'impact de la maladie et améliorer la qualité de vie conformément aux standards internationaux et aux principes d'accessibilité, d'acceptabilité et à d'adaptabilité.

Cette obligation exige, entre autres, que les autorités supervisent diligemment l'offre de soins en assurant un cadre réglementaire adéquat et les vérifications qui s'imposent. Évidemment, cela exige une importante intervention de l'État, y compris sur le plan des ressources déployées.



Bernard Duhaime

FELLOW 2017

PROFESSEUR DE DROIT INTERNATIONAL, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

En collaboration avec Ammar Saed Aldien et Meliza Alili

Publié dans :



BERNARD DUHAIME

Rappel brutal de la pertinence de l'engagement de l'État

La pandémie nous a rappelé toute la pertinence de l'État pour garantir ces droits. Les échecs importants constatés ces derniers mois dans les institutions chargées du bien-être des personnes âgées au Québec sont très parlants à cet égard.

Comment réconcilier les obligations décrites plus haut avec le désengagement de l'État exercé ces dernières années dans le secteur de la santé ? Cette posture est incompatible avec le critère de progressivité exigé par le droit international en matière de protection des droits économiques et sociaux, qui requiert que l'effectivité de ceux-ci s'améliore au fil des années, et non qu'elle s'amoindrisse.

Assumer sa responsabilité envers les plus vulnérables

Comme l'a réitéré la Cour interaméricaine, les États engagent leur responsabilité lors de violations des droits humains et doivent alors assurer réparation aux victimes. Évidemment, il serait contreproductif d'exiger l'impossible des autorités en les tenant responsables de toutes les omissions. Cette responsabilité est engagée entre autres lorsqu'au moment de la survenance des événements, les autorités connaissaient ou auraient dû connaître l'existence d'une situation présentant un risque immédiat et certain pour la vie ou l'intégrité

des personnes, et que n'ont pas été adoptées les mesures dont on pouvait raisonnablement s'attendre à ce qu'elles préviennent ou évitent un tel risque.



Pour ce faire, il faut nécessairement tenir compte des situations particulières de vulnérabilité auxquelles sont exposées certaines personnes, dont les personnes

âgées et celles atteintes de maladies chroniques. Selon la Cour, il incombe à l'État d'adopter des mesures particulières de protection dans le domaine de la santé dans le but d'assurer l'autonomie et l'indépendance des personnes âgées en leur accordant des soins efficaces et continus, sans discrimination.

Une reprise équitable

En plus de procéder à une rétrospective critique, il importera de bien planifier le retour à la « normale ». Cette reprise posera de nombreux défis, entre autres parce qu'il faudra fixer des priorités, notamment dans la fourniture des services nécessaires pour garantir le respect des droits économiques et sociaux. Ce faisant, il sera primordial de respecter le droit à l'égalité et à la non-discrimination de chacun tout en tenant compte, encore une fois, des situations particulières de vulnérabilité auxquelles sont exposés certains.

« Cette reprise posera de nombreux défis, entre autres parce qu'il faudra fixer des priorités, notamment dans la fourniture des services nécessaires pour garantir le respect des droits économiques et sociaux. »

La reprise exigera que l'État paie l'addition pour les dépenses exceptionnelles engagées pendant la pandémie.

La tentation sera grande de réduire l'engagement de l'État dans divers secteurs et de restreindre certains services pour rediriger les ressources publiques à ce remboursement.

Non seulement faudra-t-il éviter les erreurs du passé occasionnées par le désengagement abordé précédemment, mais il sera aussi primordial de s'assurer que toute démarche respecte les droits humains, en particulier ceux des plus vulnérables, qui dépendent bien souvent de ces services.

Des actes concrets sur le plan multilatéral

Nous avons la responsabilité d'exiger que tous les membres de nos sociétés puissent jouir de leurs droits de façon effective et que les États rendent des comptes à cet égard, y compris devant les instances internationales. Considérant la pertinence des avancées du système interaméricain, dont certaines ont été abordées ici, et pour assurer une meilleure supervision externe du respect des standards internationaux en la matière, il est grand temps que le Canada adhère au principal instrument de protection des droits humains dans les Amériques, la Convention américaine relative aux droits de l'homme, et qu'il reconnaisse la compétence obligatoire de la Cour interaméricaine afin de permettre aux victimes d'y recourir.

Nous ne sommes pas tous dans le même bateau

Cet article a été publié dans le *Toronto Star* le 29 juillet 2020.

« On ne devrait pas juger une nation sur la façon dont elle traite ses citoyens les plus riches, mais sur son attitude vis-à-vis des plus pauvres. »

Nelson Mandela, Un long chemin vers la liberté

Pour beaucoup des lecteurs de cet article, les journées se ressemblent : douche chaude, petit déjeuner, peut-être un peu d'exercice, puis, on se prépare pour travailler à la maison. Vous n'en êtes peut-être pas conscient, mais si vous avez la possibilité d'avoir

une alimentation suffisante et nutritive, un logement sûr et stable, un bon niveau d'hygiène et accès à des soins de santé et à la sécurité d'emploi, vous faites partie de la population la plus privilégiée du monde.

Votre routine quotidienne est un privilège que des millions de Canadiens ne peuvent tout simplement pas s'offrir. En particulier ceux qui sont marginalisés.

Déjà, avant la pandémie de COVID-19, un Canadien sur sept vivait dans la pauvreté, et un ménage canadien sur huit avait du mal à bien se nourrir. C'est choquant et honteux. La pandémie de COVID-19 n'a fait que mettre à jour certaines vulnérabilités et inégalités préexistantes.

Le Canada est confronté depuis plusieurs années à un problème chronique d'itinérance et de



Mohammad Karamouzian

BOURSIER 2018

CANDIDAT AU DOCTORAT, SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATIONS, UNIVERSITÉ DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Publié dans :

TORONTO STAR

thestar.com

surdoses de drogues. Chaque année, environ 235 000 Canadiens vivent en situation d'itinérance. Les gens souffrant de problèmes de santé mentale, de handicaps physiques ou de toxicomanie constituent une grande partie de la population itinérante. On trouve aussi beaucoup d'Autochtones, de personnes qui fuient la violence familiale ou qui ont des antécédents d'incarcération.

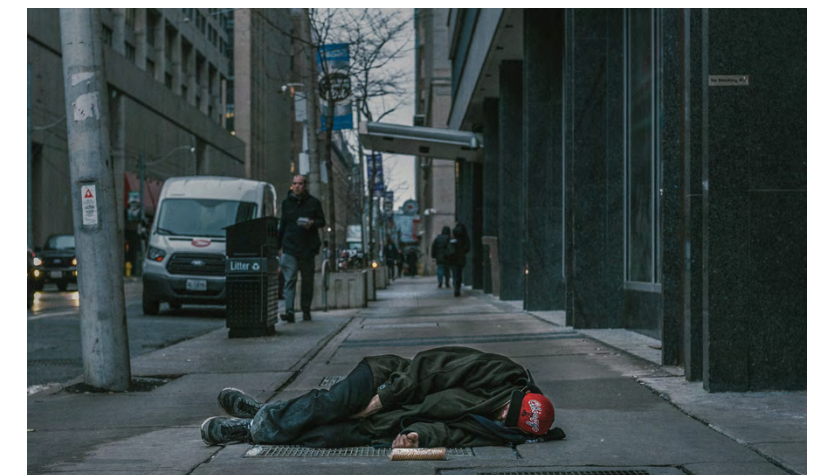
« Déjà, avant la pandémie de COVID-19, un Canadien sur sept vivait dans la pauvreté, et un ménage canadien sur huit avait du mal à bien se nourrir. C'est choquant et honteux. La pandémie de COVID-19 n'a fait que mettre à jour certaines vulnérabilités et inégalités préexistantes. »

De plus, la crise des opiacés continue de détruire des communautés partout au Canada. De janvier 2016 à décembre 2019, 15 393 Canadiens sont morts de surdoses liées aux opioïdes. Ces statistiques exposent clairement l'existence d'une urgence de santé et de politique publiques, et nos réponses inadéquates sur plusieurs plans sociopolitiques.

Je me demande souvent : quel type d'urgence peut-on laisser aller

pendant plusieurs années ? La COVID-19 pourrait-elle durer plusieurs années, dévastant la santé mentale et physique de nos collectivités, sans que les gouvernements y réagissent de façon appropriée ?

Malheureusement, la COVID-19 est un cauchemar de plus pour les communautés marginalisées au Canada. S'il est indéniable qu'elle nous a tous affectés, il est important de reconnaître que le coronavirus n'est pas un « grand niveleur » et que nous ne sommes pas tous dans le même bateau.



Si l'on s'intéresse aux grandes pandémies du passé telles que la peste noire (1347-1351; bilan : env. 200 millions de morts), le choléra (1817-1923 ; bilan : env. 1 million de morts), le VIH/sida (1981 — aujourd'hui; bilan : env. 32 millions de morts jusqu'à présent) ou la grippe H1N1 (2009; bilan : env. 575 000 morts), on constate que les pandémies ou les urgences sanitaires ne touchent jamais

tout le monde de la même façon. Les populations pauvres, mal nourries et marginalisées ont toujours eu un nombre disproportionné d'infections et de décès.

Plusieurs pandémies plus tard, les conditions se sont améliorées, mais pas autant qu'on l'aurait souhaité. En tant que société, nous semblons avoir accepté passivement les inégalités en matière de santé chez les Canadiens marginalisés. C'est inacceptable, inhumain et contraire à l'éthique.

En effet, nous sommes responsables d'avoir créé, sur le plan systémique, des structures sociales, économiques et politiques qui soutiennent le sexisme, le racisme, le classisme, l'âgisme, la xénophobie et d'autres discriminations. Ces structures se recoupent souvent et contribuent à causer des écarts chez les personnes en marge de la société canadienne pour ce qui est de l'éducation, de la santé, de l'emploi et du logement.

Heureusement, la COVID-19 a également engendré des occasions d'introspection et a suscité des discussions sur la façon dont nous traitons les populations marginalisées. La pandémie nous a montré que la remise en question du statu quo est essentielle pour lutter contre les inégalités qui existent aujourd'hui au Canada.

Certaines politiques et interventions mises en œuvre à différentes échelles en Amérique du Nord se sont avérées à la fois réalisables et réalistes. Voici quelques exemples :

offre de logements abordables pour les sans-abri dans des endroits sûrs et sécuritaires; services de banques alimentaires offerts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 aux gens vivant de l'insécurité alimentaire; facilitation de l'accès à un approvisionnement sûr en drogues et à des services de traitement de la toxicomanie; offre d'un revenu mensuel de base aux ménages pauvres; augmentation du salaire minimum et, finalement, diminution de la quantité de personnes qui sont emprisonnées et augmentation du nombre de personnes « non violentes » et « à faible risque » qui sont libérées de prison.

Ces interventions et services ne doivent pas être considérés comme des mesures cosmétiques ou radicales pour des temps de désespoir. Ils ne devraient pas disparaître une fois la pandémie passée. Il n'y a rien de radical à loger les sans-abri, à prévenir les surdoses de drogue, à nourrir les affamés, à hausser le salaire minimum ou à réduire la population carcérale. Ces mesures sont nécessaires, urgentes et tout simplement humaines. Elles devraient constituer notre « nouvelle normalité » qui permettra au Canada d'aller de l'avant.



Découvrir

Inspire

Avancer

Désinformation et mythe
06.
Misinformation and Myth

La pandémie dans
l'imaginaire collectif
The pandemic in the
collective imagination



On ne peut pas lutter contre la désinformation avec de la mauvaise science

Cet article a été publié dans *La Presse* le 28 juin 2020.

Une vague de désinformation a enveloppé tous les aspects de cette pandémie. L'appui pour des remèdes pseudoscientifiques a entraîné la confusion du public, des décès et des pertes financières. Des histoires de conspiration sur l'origine du virus – de l'idée qu'il est une arme biologique à la croyance qu'il est causé par la technologie 5G – ont permis une polarisation idéologique du discours public, et ont contribué à éroder la confiance du public dans les autorités de santé publique, qui cherchent à promouvoir les stratégies de prévention nécessaires.

La lutte agressive contre la diffusion de désinformation est devenue une priorité de santé publique. Un nombre croissant

de recherches montrent que cette lutte peut être efficace si elle est bien menée. Mais nous ne pouvons pas lutter contre la désinformation si le public ne fait pas confiance aux données scientifiques pertinentes et aux entités publiques qui utilisent ces données pour élaborer des politiques.

« Nous ne pouvons pas lutter contre la désinformation si le public ne fait pas confiance aux données scientifiques pertinentes et aux entités publiques qui utilisent ces données pour élaborer des politiques. »



Timothy Caulfield

FELLOW 2013

PROFESSEUR, FACULTÉ DE DROIT ET ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE, UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA

Publié dans :



TIMOTHY CAULFIELD



Hélas, il y a eu récemment une foule de controverses scientifiques et de problèmes de communication qui ont rendu de plus en plus difficile de se fier à la « bonne science » comme remède contre l'infodémie.

Il est donc urgent que les chercheurs, les institutions de recherche, les cliniciens, les autorités de santé publique et les médias accordent une plus grande attention à trois éléments fondamentaux (plutôt évidents, mais apparemment oubliés) de la politique scientifique.

Premièrement, il faut que la science soit bien faite. L'un des moyens les plus rapides de créer la confusion et de perdre la confiance du public, est de publier des études faibles, de mauvaise qualité ou, pire encore, frauduleuses. Malheureusement, cela s'est produit trop souvent en cette ère de publication panique – comme l'illustre la récente recherche très médiatisée sur les dangers de l'hydroxychloroquine. L'étude, qui était basée sur des données douteuses et invérifiables, était publiée dans la célèbre revue *The Lancet*. Elle a rapidement été rétractée, mais il était trop tard pour éviter le préjudice causé à la confiance du public.

Bref, le désir de résultats rapides et d'un impact élevé lors d'un état de crise ne doit pas permettre d'abaisser ou d'éroder les normes scientifiques.

Deuxièmement, il faut aussi que la science soit bien communiquée. Une grande partie des preuves entourant

la pandémie reste incertaine. Compte tenu de cette réalité, il est essentiel que les représentations publiques – que ce soit dans une recommandation de santé publique, dans la presse populaire ou sur les médias sociaux – soient honnêtes quant à l'état réel des preuves et aux limites des méthodologies utilisées.



Exagérer la capacité de la science est presque toujours une erreur. En effet, une grande partie de l'agitation autour de l'hydroxychloroquine est le résultat de l'emballement du président américain pour une petite étude imparfaite sur le plan méthodologique. Le bruit sur les prétendus bienfaits qui a suivi a conduit à des attentes injustifiées et accrues de la part du public. (Au Canada, par exemple, malgré le manque de bonnes données cliniques, 23 % des Canadiens – et 30 % des Québécois – croient à tort que le médicament est efficace.) Le battage scientifique a également contribué à alimenter des prescriptions inutiles et



TIMOTHY CAULFIELD

potentiellement nuisibles, ainsi que des investissements publics douteux dans la poursuite de la recherche, y compris dans les essais cliniques.

La recherche a montré que le public peut bien accepter la vérité sur l'incertitude scientifique, qu'elle concerne le port du masque, la transmission asymptomatique ou les thérapies potentielles. En effet, le fait d'être explicite sur les inconnues et les limites de la connaissance peut en fait renforcer la crédibilité des informations scientifiques, et la confiance et la compréhension du public. Le manque de transparence entraînera inévitablement une confusion et une perte de confiance.

Enfin, nous devons clarifier que la science est un processus, et non une liste de faits immuables. Elle est en constante évolution et, par conséquent, les recommandations en matière de santé publique évolueront (et devraient évoluer) aussi.

En évitant un langage trop dogmatique sur les politiques fondées sur la science – comme celles qui concernent le port du masque – nous pouvons modérer la frustration du public (et la perte de confiance qui en découle) si la science et les recommandations changent.

La bonne science est essentielle dans la lutte contre la diffusion de désinformation. Mais elle doit également être présentée au public de manière sensée et respectueuse.

Comme l'indique une étude récente, la manière dont nous gérons la diffusion de la science pendant la pandémie aura des répercussions à long terme sur la relation du public avec la science. Il faut réfléchir davantage comment communiquer la confiance et l'honnêteté.

Infodémie sur la COVID-19 : pour une lutte efficace contre la désinformation

Cet article a été publié dans le *Toronto Star* le 19 juin 2020.

Non, non et non! La 5G n'a pas causé cette pandémie. Le coronavirus n'est pas une arme biologique. Et boire de l'eau de Javel, en plus d'être une très mauvaise idée, n'est pas efficace contre le virus (n'en ingérez surtout pas)!

Faux remèdes. Multiplication des théories du complot, plus farfelues les unes que les autres. Polarisation politique. La crise entourant la pandémie a fait déferler une vague de désinformation sans précédent. Le raz-de-marée de nouvelles trompeuses déclenché par cette infodémie a causé des morts, des pertes financières, des dommages matériels, sans compter une stigmatisation et une discrimination accrues. Dans ce contexte, la confiance envers des organisations clés s'effrite et l'infodémie rajoute de l'huile sur le feu du climat chaotique dans lequel est

déjà plongé le domaine de l'information.

Il y a une reconnaissance croissante de l'importance de mettre en place des mesures concrètes pour lutter contre la désinformation, notamment des mesures réglementaires qu'établiraient des institutions, telles que Santé Canada, pour contrer les fraudeurs qui proposent des traitements et des produits de prévention non éprouvés. (Malgré les vertus prétendues de certains produits ou traitements commercialisés, il n'est pas possible de « renforcer son système immunitaire » avec l'hydrothérapie du côlon, des vitamines en perfusion ou une manipulation chiropratique.) Les plateformes de médias sociaux, où une grande partie de la supercherie est diffusée, doivent adopter des stratégies plus significatives et fondées sur des preuves pour contrer le phénomène.



Timothy Caulfield

FELLOW 2013

PROFESSEUR, FACULTÉ DE DROIT ET ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE, UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA

Publié dans :



Nous devons aussi lutter rigoureusement et clairement contre la désinformation, et ce, dès que nous en sommes témoins. Les fournisseurs de soins de santé, les autorités de santé publique, les scientifiques et tout un chacun ont un rôle de premier plan dans cette lutte.

Il est important de reconnaître avant tout que de réfuter les fausses informations s'avère efficace. Il y a une croyance générale selon laquelle il est inutile de montrer l'improbabilité d'une fausse information puisqu'il s'agit d'un exercice futile, voire nuisible, qui provoquera un effet de retour de flamme (« backfire effect »), biais cognitif en fonction duquel les gens auraient tendance à se conforter dans leurs opinions.

Cette crainte, qui repose en grande partie sur une étude menée en 2010 et très médiatisée, s'est révélée largement exagérée. En réalité, l'effet retour de flamme est un phénomène plutôt rare. Il ne devrait pas nous empêcher d'étouffer les fausses nouvelles qui circulent en ligne, dans les médias et dans nos interactions quotidiennes.

Cela dit, pour que la décrédibilisation de fausses informations soit efficace, il faut que certains comportements soient adoptés et que certaines règles soient suivies. Heureusement, il existe de plus en plus d'études qui nous indiquent comment formuler un message percutant pour stopper efficacement la désinformation.

Premièrement, utilisez les bonnes informations, c'est-à-dire les faits obtenus à partir d'une source fiable qui reflètent l'ensemble des preuves sur un sujet. Des études révèlent que des faits faisant ressortir le consensus scientifique sur un sujet pèsent largement dans la balance. Il est également important de souligner qu'au fur et à mesure que les connaissances scientifiques pertinentes évoluent (c'est d'ailleurs presque toujours le cas), les autorités de santé publique devront adapter leurs recommandations pour en tenir compte (et c'est ce qui est souhaitable !).



Deuxièmement, transmettez du contenu clair, simple et partageable. Pensez à la façon dont votre réfutation des fausses informations sera perçue sur les médias sociaux. Évitez d'utiliser un jargon universitaire et scientifique complexe dans vos propos : le message sera dilué et le public visé pourrait se désintéresser de l'idée générale qui est véhiculée.

Troisièmement, restez courtois et authentique, tout en faisant preuve d'empathie et d'humilité. Il y a certainement des moments où un peu de sarcasme est justifié, comme à l'intention de célébrités qui profitent de la pandémie afin de promouvoir des produits non éprouvés (clin d'œil à Tom Brady, à Jim Bakker et à Dr. Oz). Selon certaines études, l'utilisation de propos agressifs a tendance à miner la crédibilité de la personne qui les tient. En effet, il est important d'être à l'écoute des préoccupations des gens, à la fois par souci de respect et comme moyen de comprendre les enjeux qui sous-tendent la propagation de la désinformation.

« Il est important d'être à l'écoute des préoccupations des gens, à la fois par souci de respect et comme moyen de comprendre les enjeux qui sous-tendent la propagation de la désinformation. »

Quatrièmement, envisagez d'explorer des stratégies de communication créatives, y compris l'art, les images ou illustrations, la vidéo et les récits. Les êtres humains sont enclins à réagir lorsqu'ils sont captivés par des récits. C'est l'une des raisons pour lesquelles le témoignage convaincant d'une personne peut (malheureusement) écraser des

preuves scientifiques. Mais nous pouvons aussi mettre des aspects narratifs à profit pour faire passer les données scientifiques justes.

Cinquièmement, insistez dans votre message sur l'information exacte pour que ce soit ce contenu factuel fiable qui est retenu plutôt que la désinformation ou la théorie de la conspiration elle-même.

Dernièrement, veillez à cibler le grand public, et non le plus grand des sceptiques face à la science. Il est très difficile de faire changer d'avis des personnes qui ont été happées par une théorie du complot. Ne perdez pas votre temps. En revanche, vous pouvez empêcher cette rhétorique conspiratrice de contaminer d'autres personnes du grand public.

Il n'y a pas de recette magique pour stopper la désinformation. Et changer les mentalités n'est pas chose simple. Il faut du temps (sans compter que le choix du moment est crucial), des ressources, de la patience et un engagement citoyen considérable. Mais des approches novatrices et les réponses créatives à la désinformation font leurs preuves. Elles doivent être considérées comme partie intégrante d'une stratégie plus globale qui fait intervenir les organismes de réglementation, mais aussi qui vise une meilleure surveillance par les (et des) plateformes de médias sociaux, ainsi que l'enseignement de compétences en matière de pensée critique et de littératie numérique.

Nous devons également encourager l'adoption d'une culture de l'exactitude. Une grande partie de la désinformation est diffusée parce que les gens la partagent avec leurs amis, leur famille et sur les médias sociaux. À ce titre, si nous pouvions simplement encourager les gens à réfléchir à l'exactitude de l'information avant de la partager, la propagation de fausses informations pourrait être considérablement réduite.

Vérifiez avant de partager !



Continuons à faire les sacrifices nécessaires — de plein gré

Cet article a été publié dans le *Toronto Star* le 5 août 2020.

Dans les premiers jours de la pandémie, des milliers de passagers et de membres d'équipage ont été placés en quarantaine sur le navire de croisière Diamond Princess pendant que le virus se propageait à bord. En tout, 17 % des personnes à bord ont été infectées. Ces gens, qui n'avaient pas le droit de débarquer et qui ont vu leurs libertés fondamentales restreintes, n'avaient commis aucun crime et étaient pourtant devenus prisonniers. On attendait d'eux qu'ils fassent d'immenses sacrifices personnels.

Peu de temps après, nous avons tous dû faire des sacrifices semblables lorsqu'on nous a demandé de rester à la maison (à l'exception des travailleurs

essentiels, qui se sont sacrifiés encore plus que les autres). Nous avons accepté la nouvelle réalité et avons obtempéré pendant que les contraintes s'accumulaient. Des procédures médicales étaient reportées. Nous n'étions plus autorisés à prendre soin de nos proches. Certains d'entre nous ont perdu des êtres chers sans pouvoir leur faire leurs adieux. Mais nous avons accepté tout cela comme des mesures nécessaires et éthiquement appropriées pour « aplatis la courbe ».

Aujourd'hui, alors que nous émergeons de notre confinement et que la société s'ouvre, on nous demande de porter un masque en public dans le même but. Pour la plupart d'entre nous, c'est un petit sacrifice par rapport aux précédents, un simple inconvénient. Pourtant, cela a semé la controverse et divisé



Vardit Ravitsky

PRÉSIDENTE DU COMITÉ ET *FELLOW* 2020

PROFESSEURE TITULAIRE, PROGRAMME DE BIOÉTHIQUE, ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Publié dans :

TORONTO STAR

thestar.com



la population. Aux États-Unis, des protestations contre l'obligation de port du masque ont basculé dans la violence. Un récent sondage montre que moins de la moitié des Canadiens mettent un masque en public.

Mais d'où vient l'opposition au port du masque ? Plusieurs explications ont été proposées.

Tout d'abord, cela peut être lié à la confusion et à l'incertitude entourant leur efficacité à prévenir la transmission.

Deuxièmement, les gens sont fatigués d'observer les règles.

Troisièmement, certains considèrent que les masques exacerbent les tensions raciales et que leur utilisation est politisée. Même pendant la pandémie de grippe de 1918, ils ont alimenté la résistance et la division politique. La psychologie sociale des masques est complexe.

Mais une autre explication, celle de l'impact perçu sur notre liberté, a des répercussions sur de nombreux sacrifices actuels et futurs qu'on nous demandera de faire.

La réponse à la pandémie a marqué un changement radical par rapport au cadre éthique qui constitue le fondement de notre contrat social en tant que démocratie libérale. Nous sommes habitués à vivre dans une société qui place les libertés individuelles au premier rang des normes et des politiques sociales. Il faut justifier par des raisons sérieuses

l'imposition de limites à nos libertés et les étayer par des preuves.

« Nous sommes habitués à vivre dans une société qui place les libertés individuelles au premier rang des normes et des politiques sociales. Il faut justifier par des raisons sérieuses l'imposition de limites à nos libertés et les étayer par des preuves. »



L'éthique en temps de pandémie renverse la situation. Soudain, le bien commun justifie des limites aux libertés individuelles qui ne seraient normalement pas acceptables. Les actes de solidarité, généralement considérés comme un choix, deviennent une question de survie et peuvent être imposés.

Tout cela peut sembler justifié s'il s'agit d'une mesure temporaire devant une urgence. Une crise ne peut pas devenir une situation chronique, car cela signifierait la perte de notre essence en tant que société libérale. À la sortie du confinement, nous nous trouvons dans une zone grise sur le plan éthique, où les décisions individuelles et politiques sont prises sur la base de données et de normes changeantes. Nous devons naviguer en eaux troubles.

Les citoyens et les décideurs sont confrontés à l'incertitude. Mettre en œuvre des politiques nuancées qui évoluent est plus difficile que d'instaurer des directives simples. Ce qui rend cette réalité encore plus difficile, c'est que la fin n'est pas en vue. Nous avons compris que nous ne courions pas un sprint, mais un marathon.

Nous sommes dans la délicate zone grise où nous devons négocier quotidiennement le degré de sacrifice que nous sommes prêts à faire. Mais nous restons loin des bases éthiques connues, de notre zone de confort libérale, où nos libertés, notre autonomie et notre vie privée prévalent. Nous voilà pris avec cinquante nuances de justifications éthiques.

Dans ce cadre complexe, il est encore plus urgent de lancer un appel à la solidarité. Ce ne sont pas tous les choix éthiquement appropriés qu'on nous demandera de faire dans

les mois à venir qui peuvent — ou doivent — être imposés par la loi. Les normes sociales devront jouer un rôle essentiel dans le remodelage de ce contrat social provisoire à mesure que nous émergeons de l'éthique des pandémies.

Qu'il s'agisse de port du masque, d'applications de recherche de contacts, de restriction dans nos déplacements ou nos activités sociales et culturelles préférées, on nous demandera de faire des sacrifices. Si nous nous y conformons, il ne sera pas nécessaire de les imposer par la loi. Si nous jouons bien notre rôle, nous éviterons de revenir à des restrictions extrêmes et au lourd tribut économique qu'elles engendrent.

La société canadienne s'est toujours enorgueillie de reposer sur une solide base de solidarité. Continuons à faire ce qui est juste.

Éthique et justice
07.
Ethics and Justice



Se frayer un chemin à l'aide de la science et de l'éthique

Cet article a été publié dans *La Presse* le 19 juillet 2020.

Les gens d'un certain âge se souviennent où ils étaient le 28 janvier 1986, lorsque la navette spatiale *Challenger* a explosé peu après son lancement, tuant sept astronautes, dont une enseignante. D'autres se souviennent où ils étaient lors des attentats du World Trade Center ou de l'accident de train à Lac-Mégantic.

À première vue, la COVID-19 a peu de choses en commun avec des événements aussi visibles, immédiats et dévastateurs. L'ampleur de la pandémie éclipse ces autres événements en termes de décès, de personnes touchées ou d'impact potentiel sur l'économie mondiale.

Une pandémie est également différente parce qu'elle se

déploie dans le temps. La déclaration d'une pandémie n'est pas basée sur l'observation de l'événement à la télévision. Elle est plutôt une décision politique fondée sur des preuves et des jugements. L'OMS a déclaré une pandémie le 11 mars 2020, après avoir mené des recherches, consulté et délibéré de manière approfondie. Il en sera de même lorsque l'OMS annoncera que la pandémie est terminée.

Mais il y a des similitudes.

Tout d'abord, lorsque des catastrophes complexes surviennent, qu'il s'agisse d'un désastre aérospatial, d'une attaque terroriste ou d'une pandémie mondiale, nous devons résister à la tentation de les traiter comme si leur cause était un événement unique qui aurait pu être facilement évité.



Vardit Ravitsky

PRÉSIDENTE DU COMITÉ ET FELLOW 2020

PROFESSEURE TITULAIRE, PROGRAMME DE BIOÉTHIQUE, ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Eric M. Meslin

MENTOR 2020

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

Publié dans :



Dans le cas du désastre de *Challenger*, on peut penser que la cause était un joint torique (*O-ring*) devenant cassant sous des températures glaciales, comme l'a démontré à la télévision de l'époque le physicien Richard Feynman, lauréat du prix Nobel, en plongeant un tel joint dans une tasse d'eau glacée.

« Lorsque des catastrophes complexes surviennent, qu'il s'agisse d'un désastre aérospatial, d'une attaque terroriste ou d'une pandémie mondiale, nous devons résister à la tentation de les traiter comme si leur cause était un événement unique qui aurait pu être facilement évité. »

UN CONTEXTE AXÉ SUR LES VALEURS

Mais comme l'a révélé la commission présidentielle chargée de l'enquête sur cet accident, c'est un ensemble complexe d'actions préalables – décisions, directives politiques, fixation de priorités et culture de la prise de risque – qui ont également été à l'origine de la catastrophe. Ce contexte complexe était moins axé sur les faits que sur les valeurs : quel devrait être un niveau de risque acceptable ? Quel niveau de sécurité est suffisamment sécuritaire ?

Nous pouvons faire remonter les origines spécifiques des pandémies à un moment et un lieu, comme le premier patient infecté ou la transmission d'un virus d'un animal à un humain. Comme pour *Challenger*, l'origine de la COVID-19 ne se résume pas seulement à son apparition dans un marché en Chine.

Savoir que c'est là le point de départ n'est pas le plus important. Mais il est essentiel de comprendre les valeurs complexes et les considérations politiques qui entrent en jeu dans le développement de notre réponse. Il n'est donc pas surprenant que la réaction à la COVID-19 ait varié, parfois de manière spectaculaire, selon les régions et les pays.



Deuxièmement, nous sommes maintenant au cœur de la pandémie. Nous en savons plus qu'avant, mais nous avons encore beaucoup à apprendre et à décider. Nos efforts actuels vont-ils venir à bout de la COVID-19 ? Supprimer le virus jusqu'à un retour ultérieur ? La COVID-19 deviendra-t-elle une autre maladie saisonnière prise en charge

relativement couramment par notre système de santé ? Un vaccin perturbera-t-il le virus ?

C'est un moment frustrant pour les décideurs politiques et le public, car nous détestons l'incertitude. Nous préférons le noir et le blanc, mais la réalité est grise. Les décisions politiques, telles que l'ouverture des écoles et des entreprises, l'approche concernant le port du masque, la restriction des déplacements, sont déjà assez difficiles à prendre en présence de preuves solides.

Mais au milieu d'une pandémie, les preuves émergent et évoluent peu à peu. Un médicament éventuel semble prometteur, puis un essai clinique est décourageant. Lorsque les preuves sont incomplètes ou ambiguës, la prise de décision éclairée par les preuves devient un slogan plus qu'une stratégie.

Troisièmement, lorsque nous utilisons des données probantes pour prendre des décisions politiques, nous devons également tenir compte des principes et des valeurs éthiques que nous appliquons et dont nous débattons depuis des siècles : maximiser le bien-être et les avantages, promouvoir l'équité et la justice, éviter les discriminations injustes, protéger les moins bien lotis et les plus vulnérables, maintenir la transparence dans la prise de décision, dire la vérité au public.

Une liste n'est cependant pas une recette. Il y aura des conflits – par

exemple, entre la protection de la santé publique et la liberté. La mise en balance de ces considérations éthiques est complexe, mais d'une importance capitale. Elles constituent le fondement de notre contrat social, un contrat qui sera mis à rude épreuve pendant la période d'incertitude à venir.

Enfin, l'une des victimes sous-estimées des événements tragiques est la confiance : la confiance dans la science, dans le gouvernement, dans les autres membres de notre communauté. Prendre des décisions qui affectent le bien-être et la sécurité des autres – qu'ils soient astronautes ou citoyens – est une responsabilité immense. Les bonnes décisions engendrent une plus grande confiance. Il sera difficile de se frayer un chemin dans l'ombre. L'éthique et les preuves peuvent nous aider à y voir plus clair.

Les impacts sociaux de la COVID19 : place à la solidarité d'après-crise

Cet article a été publié dans *La Presse* le 7 juin 2020.

Ces dernières semaines, la solidarité était partout. Elle s'est exprimée par les professionnels de la santé et les travailleurs essentiels, qui ont mis leur vie en danger et parfois payé de celle-ci pour s'occuper des autres.

Elle s'est exprimée par des sacrifices individuels comme le fait d'être éloigné de ses proches, de ne pas pouvoir en prendre soin, de voir ses procédures médicales reportées ou même par des tragédies déchirantes pour ceux qui, à cause de la quarantaine, ont perdu un être cher sans pouvoir lui dire au revoir. En solidarité, plusieurs ont perdu leur emploi et nous avons tous payé un prix économique énorme pour réduire le nombre d'infections

et de morts, et protéger la capacité du système de santé à répondre aux besoins les plus urgents.

On pourrait nommer cela la « solidarité en temps de crise ». Mais ce qui nous attend dans les mois et les années à venir est une « solidarité d'après-crise ». Dans la prochaine phase, face à une crise économique mondiale sans précédent et probablement à une famine qui touchera des millions de personnes, et où la lutte contre le virus devra se poursuivre, nous nous demanderons quel rôle la solidarité devrait jouer, si nous voulons répondre aux besoins des plus vulnérables ici et dans le monde entier.

L'impact de la COVID-19 n'a pas été le même pour tous. Les personnes qui souffrent des taux les plus élevés et des pires



Vardit Ravitsky

PRÉSIDENTE DU COMITÉ ET *FELLOW* 2020
PROFESSEURE TITULAIRE,
PROGRAMME DE
BIOÉTHIQUE, ÉCOLE DE
SANTÉ PUBLIQUE,
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Publié dans :



conséquences de l'infection sont celles qui souffraient de discrimination, de marginalisation et de pauvreté bien avant la pandémie. Cet impact inégal est ancré dans une réalité préexistante caractérisée par une injustice structurelle et des iniquités colossales. Pour ceux qui ont choisi de fermer les yeux, la pandémie les oblige à les ouvrir grands.

« L'impact de la COVID-19 n'a pas été le même pour tous. Les personnes qui souffrent des taux les plus élevés et des pires conséquences de l'infection sont celles qui souffraient de discrimination, de marginalisation et de pauvreté bien avant la pandémie. »

Comme certains l'ont fait remarquer, la pandémie est une radiographie qui rend visible ce qui est habituellement caché. C'est une loupe qui met en relief nos défaillances sociales.

Elle éclaire douloureusement la situation persistante des groupes défavorisés et vulnérables dont les souffrances permanentes sont aujourd'hui exacerbées : les personnes âgées, les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, les

groupes racialisés et ethniques, les personnes incarcérées, les travailleurs migrants, les demandeurs d'asile, les réfugiés, les personnes handicapées, les pauvres, les sans-abris, les femmes et les enfants victimes de violence domestique.



Les populations qui souffrent toujours, mais souvent dans l'obscurité deviennent maintenant plus visibles, parce qu'en cas de pandémie, notre interdépendance est plus explicite. Si elles ne peuvent être soignées, le risque augmente pour nous tous. En ce sens, une pandémie force presque la solidarité, parce que la chose la plus éthiquement appropriée devient aussi une question d'autoprotection et de préservation.

L'impératif éthique de se soutenir mutuellement devient un impératif biologique de survie, parce que le risque pour nous et nos familles est déterminé par la capacité de tous ceux qui nous entourent à respecter les mêmes directives de santé publique. Une pandémie est donc une occasion

unique d'utiliser la visibilité de notre « connectivité épidémiologique » pour examiner notre agenda social et nos engagements moraux.

Nos responsabilités et devoirs éthiques se situent au niveau local, envers les personnes vulnérables de notre propre région, province et pays. Mais ils s'étendent également au-delà. La pandémie nous a montré comment, dans le monde interconnecté d'aujourd'hui, la propagation du virus ignore les nations et les frontières. Cela signifie que – à long terme – nous ne pouvons pas protéger nos intérêts nationaux sans tenir compte de ceux qui nous entourent. Ainsi, en favorisant le bien-être des autres, nous nous protégeons nous-mêmes.

Cette crise peut nous apprendre à faire tomber les murs entre « nous » et « eux » : les riches et les pauvres, les vieux et les jeunes, mais aussi entre les pays à revenus élevés et faibles.

Mais cette leçon n'est pas évidente. Jusqu'à présent, dans certains cas, la pandémie a rendu ces murs encore plus redoutables en éveillant le racisme et la peur. En diffusant des théories de conspiration et en montrant du doigt l'origine du virus. Pourtant, nous devrions construire un avenir axé sur la collaboration et les partenariats, et non pas façonné par la division. Cela exige un engagement de chacun d'entre nous en tant que citoyen canadien engagé. Mais également un leadership

politique qui soit prêt à tirer parti de la position du Canada dans le monde pour contribuer aux mécanismes de gouvernance internationale qui servent la justice mondiale et favorisent le bien commun.

Des temps très difficiles nous attendent. Des temps où notre résilience sera mise à l'épreuve. Nous serons soumis à des tensions économiques et nos désaccords pourraient s'aggraver. Mais nous devons essayer de garder les leçons de cette pandémie près de nous, et maintenir notre engagement de solidarité et de compassion afin de construire une société dans laquelle chacun pourra s'épanouir.

On ne peut plus ignorer la crise de la justice

Cet article a été publié dans *La Presse* le 5 juillet 2020.

Le Projet de justice mondiale classe le Canada au 9^e rang sur 128 pays. Mais lorsque l'on exclut la justice pénale, on obtient de moins bons résultats : on est 20^e sur 128 pays. Et lorsque nous examinons la justice sur le terrain, le classement est 56. Cela signifie que 55 pays font mieux que le Canada pour offrir à leurs citoyens une justice civile abordable et accessible.

Nous avons fièrement proclamé, selon les mots du premier ministre Pierre Elliot Trudeau, que nous vivons dans une « société juste ». Mais nous savons maintenant que ce n'est pas le cas pour certains d'entre nous. À quoi servent les valeurs élevées si la réalité n'y correspond pas ?

Le Canada souffre d'une crise de la justice. Nous le savions avant la pandémie de COVID-19, mais nous ne pouvons plus l'ignorer aujourd'hui. Comment déposer des documents lorsque les portes du palais de justice sont fermées ? Comment mener un procès quand les gens ne peuvent pas entrer dans la salle d'audience ?

Avant la COVID-19, les cours et tribunaux travaillaient généralement au maximum de leurs capacités et au-delà. Aujourd'hui, ils sont littéralement incapables de faire face à la situation. La COVID-19 nous montre les fissures dans l'infrastructure de la justice. Notre système judiciaire se révèle incapable de fournir des solutions efficaces et rapides aux besoins juridiques des citoyens canadiens.



La très honorable Beverley McLachlin

MENTORE 2020
ANCIENNE JUGE EN
CHEF DE LA COUR
SUPRÊME DU CANADA

Publié dans :



Les besoins juridiques non résolus ont un coût personnel, social et économique considérable. Ils accablent souvent les personnes concernées, les rendant moins productives, leur faisant parfois perdre leur emploi, et ayant un impact négatif sur leur santé et leurs relations.

Les cours et les tribunaux ont réagi à la pandémie du mieux qu'ils ont pu, en instituant des audiences virtuelles et en classant les affaires par ordre de priorité afin que les plus urgentes puissent être entendues. Les cours d'appel de certaines provinces ainsi que la Cour suprême du Canada ont annoncé qu'elles entendraient des affaires sur Zoom. Tout cela est bien, mais pas assez pour soulager la douleur dans les tribunaux de première instance.

Le retard, qui gonflait déjà avant la crise, a augmenté et continue d'augmenter de façon exponentielle. Quand allons-nous le rattraper ?

Les affaires familiales et civiles sont parmi les plus touchées. Dans le domaine pénal, la Cour suprême du Canada a déclaré en 2016, dans l'affaire Jordan, que le Canada doit respecter le droit constitutionnel du citoyen à un procès dans un délai raisonnable, et a imposé des délais pour les procès, faute de quoi un défendeur pourrait demander la suspension des charges retenues contre lui. Dans la lutte pour la mise en œuvre des limites imposées, de nombreux tribunaux ont été contraints de donner la priorité aux

affaires pénales par rapport aux affaires civiles. Puis la COVID-19 et l'isolement social sont apparus, portant un second coup à un système de justice familiale et civile déjà débordé.

Discuter du changement

Comment allons-nous répondre à la crise du système judiciaire que la COVID-19 a révélée ? Si nous ne faisons rien, nous risquons de discréditer un système de justice déjà affaibli et de trahir nos valeurs comme une société juste. Les personnes concernées au sein des tribunaux, de la profession juridique et des ministères de la Justice de nos gouvernements fédéral et provinciaux, ont maintenant des conversations qui étaient inimaginables il y a 10 ans. Les discussions sur le rafistolage sont remplacées par des discussions sur le changement transformationnel.



Tout d'abord, les hypothèses selon lesquelles notre système de justice

est sacro-saint sont remplacées par la reconnaissance qu'il est temps de le faire entrer dans le XXI^e siècle.

Il existe un consensus croissant sur la nécessité de doter nos institutions judiciaires des infrastructures requises pour permettre à la justice d'entrer dans le monde moderne, ce qui inclut des solutions technologiques.

Deuxièmement, le nouveau système de justice qui émergera de la COVID-19 doit fournir une justice sur le terrain aux femmes et aux hommes qui en ont besoin. Il doit tenir compte du fait que les problèmes juridiques sont liés à d'autres problèmes, tels que les maladies mentales, l'itinérance et les problèmes de santé.

« Le nouveau système de justice qui émergera de la COVID-19 doit fournir une justice sur le terrain aux femmes et aux hommes qui en ont besoin. »

Troisièmement, nous devons être prêts à dépenser ce qui est nécessaire pour reconstruire le système judiciaire. Pendant bien trop longtemps, le secteur de la justice a été privé de ressources. Mais la justice est aussi importante que les soins de santé et l'éducation. Le Canada devrait être une société juste et le moment est venu d'y parvenir.

Découvrir

Inspire

Avancer



Conclusion

Vardit Ravitsky

PRÉSIDENTE, COMITÉ SUR LES IMPACTS DE LA COVID-19
FELLOW 2020



En mars 2020, le tourbillon de la vie quotidienne a cessé brutalement. Une pandémie mondiale – que nous espérions ne jamais voir sortir du domaine de la fiction – a changé nos vies du jour au lendemain. Aujourd’hui, nous contemplons l’année par laquelle nous sommes passé.e.s, et ce qui nous attend pour la suite des choses. La pandémie nous a appris beaucoup sur la santé publique et l’épidémiologie, sur les capacités et les limites de la science, sur les tensions entre les droits individuels et le bien commun, sur la solidarité en action.

Nous en avons également tiré des enseignements douloureux sur nous-mêmes en tant que société. La pandémie a exposé les inégalités et l’injustice systémique, la discrimination persistante ainsi que la fragilité de certaines de nos structures sociales les plus fondamentales. Nous devons en tenir compte au moment de nous relever et de reconstruire.

Les membres du Comité sur les impacts de la COVID-19 de la Fondation Pierre Elliott Trudeau sont des leaders canadien.ne.s dans leurs domaines respectifs. Leur objectif, en offrant au public canadien leurs perspectives propres sur les enseignements de la pandémie dans les articles regroupés ici, était de faire une différence en temps réel. Mais ces perspectives demeurent précieuses pour l’avenir et peuvent nous aider à comprendre ce que signifie la sortie d’une crise de ces proportions, non pour revenir « à la normale » mais

plutôt pour changer ce qui nous semblait normal.



Dans son texte, la très honorable Beverley McLachlin souligne que nous ne pouvons pas nous contenter de revenir à l’accès au système de justice tel qu’il était avant la pandémie. Elle appelle à un changement en profondeur qui donnerait aux Canadien.ne.s un accès au système de justice civile abordable et dans des délais raisonnables.

Mohammad Karamouzian soulève quant à lui plusieurs questions dites chroniques en matière de santé publique, comme l’itinérance et la crise des opioïdes, affirmant que pour y faire face, nous devons résister aux solutions de fortune et adopter plutôt une approche systémique pour changer dans le temps nos structures sociales, économiques et politiques. Carlo Handy Charles évoque la contribution vitale des immigrant.e.s, des réfugié.e.s et des résident.e.s temporaires, plaidant pour un changement de culture qui

permettrait de faire face aux inégalités socioéconomiques aiguës qui les affectent.

Dans son texte, Steven Hoffman aborde la complexité que comporte la prise de décision au cours d'une pandémie et en appelle au gouvernement canadien pour qu'il investisse dorénavant de manière appropriée dans les systèmes de santé publique afin de mieux nous préparer pour l'avenir.

Comme le montrent les articles de ce recueil, nous pouvons tirer de grands enseignements de la pandémie. Celle-ci pourrait devenir un point de bascule et nous transformer en une société qui résiste aux structures discriminatoires et les rejette, qui investit dans la veille et la préparation, qui adopte des politiques nuancées à partir de preuves nouvelles et émergentes.

La pandémie a évolué rapidement. Ces articles font état des perspectives des auteur.rice.s à un moment bien précis et, tout comme nos connaissances et notre compréhension de la pandémie, les opinions exprimées peuvent avoir changé ou évolué depuis le moment de leur publication dans les journaux. Par leur engagement, les membres du Comité démontrent néanmoins leur détermination à comprendre les impacts de la pandémie depuis ses tout premiers instants et à contribuer au débat public. Ces textes avaient pour but de formuler des pistes pour que le Canada sorte de la pandémie encore plus fort qu'avant.

Nous remercions les membres du Comité d'éclairer divers aspects de nos vies par leur dévouement et leur générosité intellectuelle, et de nous inspirer à repenser, à réinventer et à réorienter notre avenir.



Vardit Ravitsky

Présidente, Comité sur les impacts de la COVID-19

CONCLUSION

Découvrir

Inspirer

Avancer



La Fondation Pierre Elliott Trudeau est un organisme de bienfaisance indépendant et sans affiliation politique créé en 2001 pour rendre hommage à l'ancien premier ministre. Avec l'appui de la Chambre des communes, le gouvernement du Canada lui a confié en 2002 la gestion du Fonds pour l'avancement des sciences humaines et sociales. La Fondation bénéficie aussi du soutien de ses donateurs. Grâce à ses bourses doctorales, ses *fellowships*, son programme de mentorat et ses événements publics, la Fondation suscite la réflexion et l'engagement relativement à quatre thèmes cruciaux pour les Canadiens : les droits de la personne, la citoyenneté responsable, le Canada et le monde, et les populations et leur environnement naturel.

www.fondationtrudeau.ca



COVID-19 Impact Committee
Comité sur les impacts de la COVID-19
COVID-19 Impact Committee
Comité sur les impacts de la COVID-19
COVID-19 Impact Committee
Comité sur les impacts de la COVID-19
COVID-19 Impact Committee
Comité sur les impacts de la COVID-19



**FONDATION
PIERRE ELLIOTT
TRUDEAU
FOUNDATION**